



# LE DEVOIR



**ACTUALITÉS**

Les squatteurs rejettent l'ultimatum de la Ville

Page A 3

**LES ARTS**

Artv, une télé attendue

Page A 5

Vol. XCI N° 197

LES SAMEDI 1<sup>ER</sup> ET DIMANCHE 2 SEPTEMBRE 2001

1,95 \$ + TAXES = 2,25 \$



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Une mini-réplique du mur de Berlin a été érigée hier matin rue de Bleury par le cinéaste Roland Suso Richter pour le lancement de son film, *Le Tunnel*. Figurants en costumes de soldats allemands y allaient de leur petit numéro devant les crépitements des caméras.

## Le tunnel de la liberté

Le cinéaste allemand Roland Suso Richter fait revivre une histoire véridique, captée en 1963 par les caméras de NBC News

ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

Le mur de Berlin, celui qui a séparé les amants, les familles, les amis, celui sur les barbelés duquel périrent tant de fugitifs abattus, ce mur-là, plaie d'une ville fracturée, est demeuré imprimé dans toutes les mémoires. Il n'est tombé qu'en 1989, au tant dire hier. Si bien que ni les passants ni les cinéphiles qui déambulaient en face du cinéma Impérial ne pouvaient rater sa mini-réplique érigée hier matin le temps d'un film. Figurants en costumes de soldats allemands y allaient de leur petit numéro devant les crépitements des caméras.

Pourquoi illustrer le cauchemar révolu? Coup des distributeurs: pour souligner la présence en compétition au FFM du *Tunnel* du cinéaste allemand Roland Suso Richter, abordant l'érection mouvementée d'un couloir sous le mur de Berlin de même que la spectaculaire évasion collective qu'il s'ensuivit.

Tant de cinéastes allemands abordent l'histoire de leur pays en son XX<sup>e</sup> siècle à feu et à sang, qu'on a envie d'y lire une vraie obsession nationale, une honte toujours vivace. Le III<sup>e</sup> Reich constitue en soi une mine inépuisable de scénarios apocalyptiques. Vint au début des années 60 cette plaie du Mur couvrant d'une cicatrice le visage de la nation scindée. De quoi puiser et puiser encore dans les annales la trame de récits sans fin, collés au réel, car la réalité dépassa alors toute fiction.

Cette histoire de *Tunnel* est donc tirée d'une aventure véridique. Et

même filmée en deux temps. Lorsqu'un groupe d'Allemands de l'Ouest ont uni leurs efforts en creusant dans la terre et la boue un tunnel pour aller chercher leurs proches demeurés de l'autre côté du Mur, ils obtinrent l'aide financière d'une équipe de NBC News, en échange de scoop et d'images.

**« Il fut un temps où l'Allemagne était unifiée, un autre où elle fut scindée. Depuis la chute du Mur, elle recolle ses parties. J'ai eu envie de témoigner à mon tour des drames liés à cette fracture qui nous a tant marqués. »**

Or en 1963, une fois l'évasion réussie, cette histoire filmée fut bel et bien diffusée, raflant trois Emmy Awards au passage. On peut donc qualifier *Le Tunnel* de remake d'un reportage télé. Étrange pont de caméras réelles et fictives à près de quarante ans d'intervalle.

Le cinéaste Roland Suso Richter est né en 1961 à Marburg en Allemagne l'année même de l'érection du mur. Ça enflamme une sensibilité. Chaque année, il allait voir son oncle à Berlin, regardant ce Mur qui symbolisait tout ce qu'il avait à symboliser. Quant au régime d'Hitler, à l'Holocauste, à la défaite, ils ont marqué toute son enfance. « J'ai grandi avec cette histoire. Comment pouvais-je passer à côté? » Profligique chez lui, souvent collé à l'histoire nationale — il réalisa notamment *Pour une poignée d'herbe* pré-té senté l'an dernier en compétition au FFM —, Roland Suso Richter est hanté lui aussi par le brûlant passé de son peuple.

« Il fut un temps où l'Allemagne était unifiée, un autre où elle fut scindée. Depuis la chute du Mur, elle recolle ses parties. J'ai eu envie de témoigner à mon tour des drames liés à cette fracture qui nous a tant marqués. »

VOIR PAGE A 10: TUNNEL

■ Autres informations en page A 6

**IDÉES**

### Gil Courtemanche au Devoir

À partir d'aujourd'hui, *Le Devoir* est heureux d'accueillir dans ses pages le journaliste et écrivain Gil Courtemanche. Auteur, entre autres, de *Douces Colères* (1989) et de *Nouvelles Douces Colères* (1999), de *Trente artistes dans un train* (1991) et d'*Un dimanche à la piscine à Kigali*, roman remarquable qui lui a récemment valu le prix des Libraires, Gil Courtemanche a aussi été pendant de nombreuses années journaliste à la radio et à la télévision. Il est connu pour son franc-parler et ses idées-chocs qui secouent les lieux communs. Nos lecteurs et lectrices auront le plaisir de le retrouver tous les deux samedis dans notre page *Idées*, en alternance avec la chronique de Denise Bombardier.



qui secouent les lieux communs. Nos lecteurs et lectrices auront le plaisir de le retrouver tous les deux samedis dans notre page *Idées*, en alternance avec la chronique de Denise Bombardier.

■ À lire en page A 9

**INDEX**

7	Annances..... B 8	Idées..... A 8
8	Avis publics.. B 4	Jardins..... B 10
9	Bourse..... B 7	Monde..... A 7
10	Carrières..... A 6	Mots croisés.. B 4
11	Économie..... B 1	Météo..... B 2
12	Éditorial..... A 8	Sports..... B 9

**PERSPECTIVES**

### Héros malgré lui

Vous êtes un pur inconnu sur lequel les projecteurs de l'actualité se braquent. Disons, tiens, un pilote d'avion qui réussit un atterrissage particulièrement spectaculaire.

Nous allons vous donner un conseil: fuyez les caméras s'il s'est passé quoi que ce soit de répréhensible dans votre vie.

Le commandant Robert Piché, ce fameux pilote qui a réussi un atterrissage d'urgence aux Açores avec son Airbus, est demeuré flegmatique et discret lors d'une conférence de presse largement médiatisée en début de semaine.

Bombardé de questions sur ses états d'âme, inondé d'interrogations sur ce qu'il pensait aux commandes de son avion, il n'a rien dit. Je n'ai fait que mon travail, répétait-il. Pas de tripes sur la table, pas de larmes à capter en direct, pas de grandes leçons de vie qui auraient pu éclairer les masses, aucun désir de se prendre pour Saint-Exupéry, le tout au grand désespoir des caméras affamées.

Hier *Le Journal de Montréal* et *La Presse* ont tous deux fait leur manchette principale avec le fait que M. Piché avait déjà fait de la prison dans les années 80 pour avoir transporté de la marijuana dans un avion. Condamné, il a obtenu son pardon après avoir purgé sa peine.

Ces deux manchettes, fruit d'une compétition effrénée entre les deux journaux, ont créé une véritable commotion dans la population et suscité l'indignation. Fallait-il publier cette information? Question complexe. De prime abord non, la connaissance de ces

événements n'ajoute rien au vol de l'Airbus, et il s'agit du destin personnel d'un seul individu, dont le casier judiciaire avait été «lavé».

Mais si on veut en faire un héros, donner son nom à l'aéroport de Mont-Joli, l'honorer à l'Assemblée nationale, il n'est pas indifférent qu'on connaisse un peu plus de détails sur sa vie.

Bien qu'on puisse également soutenir que des comportements passés n'ont rien à voir avec un geste récent pour lequel on veut vous féliciter.

Tout le problème vient justement de ce qu'on veut faire de M. Piché. Les médias et certaines institutions tiennent absolument à en faire un héros. Lui ne le veut pas. Il ne se voit aucunement en héros. Pour le commun des mortels qui ne connaît rien au pilotage peut-être que M. Piché n'a effectivement fait que son travail. Peut-être même a-t-il des choses à se reprocher lors de ce fameux vol. On n'en sait rien et l'enquête sur les événements n'est pas terminée.

Mais la machine médiatique, elle, se préoccupe peu de ces subtilités. Elle a besoin de grandiose, de spectaculaire, vite, tout de suite. Elle carbure aux émotions fortes, elle carbure aux drogues dures. Elle avait trouvé un héros. Elle tenait à en faire un héros. Prenant connaissance des errements dans son passé, elle en a fait de gros titres. Le titre le plus magnifique était celui du *Journal de Montréal* hier: «Piché n'a pas toujours été un héros!». Mais qui avait décidé



Paul Chaud

VOIR PAGE A 10: HÉROS

## L'électricité du Québec n'est pas «verte»

«Au mieux, très peu de centrales pourraient se qualifier selon les régimes de certification les plus crédibles», conclut une étude

LOUIS-GILLES FRANÇEUR  
LE DEVOIR

«Il y a au mieux très peu de centrales [hydroélectriques] au Québec qui pourraient se qualifier comme «vertes», selon les régimes de certification les plus crédibles, à cause, entre autres, de leurs faibles niveaux de débits réservés.»

C'est ce que conclut Philip Raphals, du Centre de recherche en énergie Hélios, qui divulguait hier un rapport-synthèse, qu'il signe, sur «l'hydroélectricité à l'ère des marchés concurrentiels».

Ce rapport a été commandé par l'International Rivers Networks, un organisme américain de recherche et d'intervention dans des dossiers mettant en cause les grands cours d'eau et les grands ouvrages hydroélectriques un peu partout sur la planète. Même s'il a été réalisé par un chercheur québécois, ce rapport se réfère aux marchés et aux mécanismes de concurrence et de planification de l'ensemble du marché nord-américain et non seulement au cas du Québec.

Philip Raphals ne pense pas qu'il faille rejeter la

VOIR PAGE A 10: CENTRALES

## Racisme: Annan appelle à éviter les accusations mutuelles

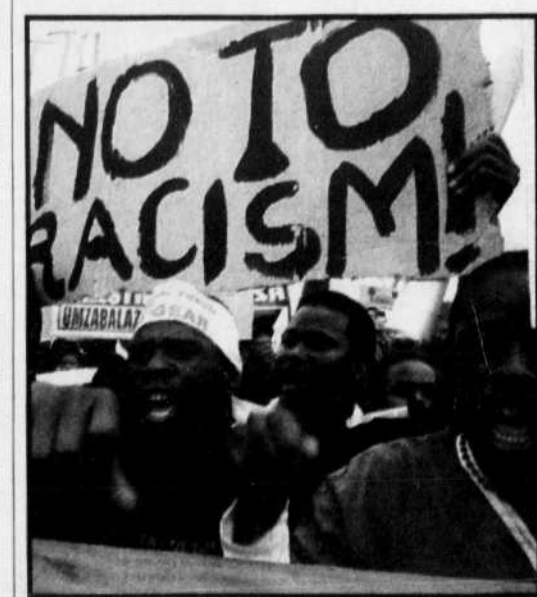
La polémique attendue sur le Proche-Orient a surgi hier dès l'ouverture de la conférence de l'ONU contre le racisme à Durban, Kofi Annan appelant à ne pas s'engager dans des «accusations mutuelles». Les organisateurs ont cherché à apaiser diverses controverses survenues lors des préparatifs de cette conférence que plusieurs pays occidentaux menaient de boycotter.

EMMANUELLE LAMOUREUX  
COLLABORATION SPÉCIALE

Durban, Afrique du Sud — La Conférence mondiale des Nations unies contre le racisme a débuté hier à Durban, en Afrique du Sud, en présence d'une quinzaine de chefs d'États pour la plupart africains et de plusieurs dizaines de ministres des affaires étrangères.

Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a reconnu que les préparatifs menant à la conférence avaient été difficiles. «Nous sommes tous d'accord pour condamner le

VOIR PAGE A 10: RACISME



REUTERS

# • LES ACTUALITÉS •

Communication Canada

## Des millions pour combattre le Québec, dit Facal

PIERRE APRIL  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Joseph Facal, a accusé le gouvernement fédéral et son ministre Alfonso Gagliano de faire de Communication Canada «un organisme de propagande de 125 millions pour combattre ni plus ni moins le seul gouvernement du Québec».

«Ce n'est évidemment pas un hasard», a-t-il affirmé, hier au cours

d'une entrevue téléphonique, si cette insistance du gouvernement fédéral pour supposément mieux informer les Canadiens a commencé à se manifester au lendemain de la frousse référendaire de 1995.

«Ottawa est en train de rendre encore plus efficace, de concentrer encore plus», a poursuivi M. Facal, la force de frappe en matière de propagande la plus massive que le Canada ait connue en temps de paix.

Après avoir rappelé que Communication Québec, pour l'ensemble des opérations gouvernementales

et ministérielles, investit à peine 10 millions, M. Facal a souligné qu'en plus du budget de 125 millions alloué à Communication Canada, il faut ajouter «au moins 500 millions additionnels» que, selon lui, le gouvernement fédéral investit dans les campagnes de Patrimoine Canada, les budgets alloués aux célébrations des fêtes du Canada, les dépenses faites par le ministère des Affaires intergouvernementales de Stéphane Dion et les investissements dans des séries télévisées, entre autres celle sur l'histoire du Canada.

«Cela démontre que le gouvernement central, a noté M. Facal, au nom de cette croisade qu'il appelle l'unité canadienne, n'a plus aucune retenue, ni aucune pudeur».

Selon M. Facal, le ministre Gagliano compare «des pommes et des oranges» et tente de minimiser la gravité des gestes que fait son gouvernement en matière de propagande politique lorsqu'il oppose sa décision à celle du gouvernement du Québec, prise en avril dernier, de mettre en place une structure légère de trois per-

sonnes chargées de coordonner les annonces gouvernementales.

«Cela n'a pas de commune mesure», a-t-il dit, avec la charge entreprise par le gouvernement fédéral dans sa croisade pour l'unité canadienne et que la création de Communication Canada vient amplifier.

«Alors que la priorité du gouvernement fédéral semble être la création de Communication Canada au coût de 125 millions de dollars», a conclu M. Facal, le gouvernement du Québec, lui, a jugé plus approprié de consacrer ses ressources pour les citoyens.»

Évaluation de la  
carte santé à puce

## Québec se passera de l'avis de sa propre agence

ROBERT DUTRISAC  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

B rûlant les étapes, le gouvernement a écarté du dossier de la carte santé à puce sa propre agence d'évaluation des technologies en santé, qui ne pourra pas produire de rapport sur le projet d'implantation.

Au sein de l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé (AETMIS), qui a remplacé en juin 2000 le Conseil d'évaluation des technologies, les scientifiques s'intéressent vivement à l'introduction de la carte santé à puce et au dossier patient informatisé qui l'accompagne. «On a suivi le dossier de près parce que c'est un dossier extrêmement important», a livré au Devoir le président-directeur général de l'agence, Renaldo Battista.

### Délai d'un an

Mais jusqu'ici, ni le ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, Rémy Trudel, ou son prédécesseur Pauline Marois, ni la Régie d'assurance-maladie du Québec (RAMQ), le promoteur de la carte santé à puce, n'a daigné faire appel à l'AETMIS pour évaluer le projet avant son implantation. L'évaluation des nouvelles technologies, un travail qui peut prendre de six mois à un an, se fait généralement avant qu'elles ne soient introduites, assure-t-on à l'agence.

M. Battista a souligné que l'AETMIS est disposée à évaluer l'implantation de la carte en cours de route avec d'autres partenaires, si nécessaire. Selon lui, il est nécessaire de faire une évaluation systématique de l'impact de l'introduction de la carte santé à puce. «La porte est certainement ouverte à une collaboration pour les étapes subséquentes», a-t-il dit.

### Pas de mandat

Au gouvernement, on estime que l'AETMIS n'a pas le mandat pour faire une telle évaluation. L'agence ne doit évaluer que les techniques et appareils servant directement aux soins. «La carte à puce, c'est un outil administratif d'information», a précisé Renée-Claude Boivin, attachée de presse du ministre Rémy Trudel. «Ça ne contribue pas à améliorer la santé mais à améliorer l'administration du système de santé.» L'AETMIS ne sera donc pas «associée étroitement» à l'évaluation du projet de carte santé à puce comme la Commission d'accès à l'information (CAI), a-t-elle indiqué. Tout au plus l'agence sera-t-elle conviée à faire ses commentaires avant le dépôt du projet de loi à l'automne au même titre que d'autres intervenants.

M. Battista n'est pas d'accord avec cette interprétation restrictive des responsabilités de l'agence. «Le mandat de l'agence est beaucoup plus large depuis juin 2000», a-t-il rappelé, soulignant qu'une innovation comme celle de la carte à puce fait clairement partie du champ d'évaluation de l'AETMIS. L'agence a pour mandat d'évaluer l'introduction de toute nouvelle technologie touchant la distribution de soins de santé, y compris «les procédures et les systèmes organisationnels de support», précise l'organisme dans les documents officiels.

### Empressement

Le gouvernement semble pressé de procéder à l'implantation de la carte santé à puce dont le principe a été entériné en avril par le conseil des ministres. Un projet de loi en ce sens est en préparation. La RAMQ a mis fin prématurément à un projet-pilote de carte à puce à Laval. Le ministre Trudel va de l'avant sans attendre les rapports d'évaluation de l'expérience. Le mois prochain, le ministre doit recevoir le rapport du Comité de surveillance sur la gestion du consentement des usagers. À cet égard, en raison de la minceur des données statistiques qui peuvent être tirées du projet, on sait déjà que le Comité de surveillance ne pourra faire qu'une évaluation théorique, sur papier, de l'expérience-pilote.

## Ce soir, venez prendre l'art

ARTV Câble 31

dans les régions de Montréal et de Québec

La position peut varier ailleurs au Québec et pour les abonnés au satellite

18h  
Palmarès

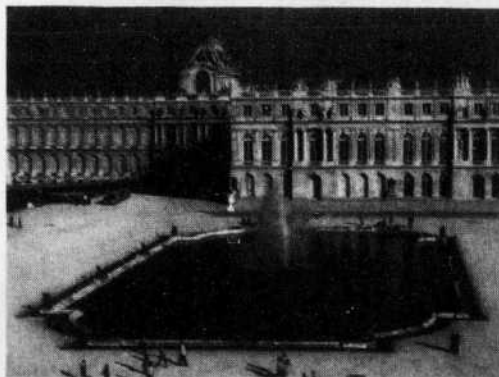


Chaque semaine sous le regard novateur de Palmarès, les artistes de partout au Québec et au Canada prennent la parole et partagent leur univers.

### CE SOIR

- Le palmarès de Viola Léger
- L'exposition Artcité à Montréal
- Un portrait de l'artiste photographe Hans Mettler

19h à 23h  
THEMA : Versailles



La série-phare de la chaîne européenne ARTE fait son entrée chez nous. Chaque semaine, un grand voyage culturel unique.

### CE SOIR

- Visitez les jardins de Versailles avec comme guide Louis XIV
- Retrouvez ensuite le Roi Soleil dans le chef-d'œuvre de Sacha Guitry *Si Versailles m'était conté*

ARTV

L'art en spectacle

www.artv.ca

LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

Au nom de la dignité



UNE PATIENTE britannique atteinte d'une maladie neurologique grave et souhaitant être euthanasiée par son époux a remporté hier une première victoire juridique, la justice estimant que le gouvernement violait les droits de Diane Pretty en refusant que son époux, Brian, l'aide à mourir. Alors que l'euthanasie est interdite en Grande-Bretagne, le juge Stephen Silber de la Haute cour de Londres a autorisé la plaignante à déposer une requête garantissant l'impunité à son mari. Se déplaçant en chaise roulante et n'ayant qu'une mobilité des membres très réduite, cette femme de 42 ans souhaite avoir le droit de mettre fin à ses souffrances au nom de la dignité, a expliqué son avocat, M<sup>r</sup> Philip Havers.

REUTERS

Renseignements personnels

## Le cédérom serait le fait des Hells, dit l'ex-enquêteur Guy Ouellette

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Le cédérom contenant des renseignements sur 614 individus reliés de près ou de loin aux Rock Machine provient des Hells Angels. L'ex-enquêteur de la Sûreté du Québec (SQ) Guy Ouellette est formel.

M. Ouellette a nié hier que ces dossiers fouillés puissent émaner de la SQ. Il a aussi démenti les informations voulant qu'il se soit fait voler un ordinateur portable contenant de précieuses données alors qu'il était au service de la police provinciale.

L'hebdomadaire *Allô Police* et le réseau TQS ont mis la main sur un cédérom bourré d'informations sur l'organisation des Rock Machine. Le disque renferme des indications précises comme le nom, la date de naissance, l'adresse, la marque de voiture, les numéros de plaque, d'assurance sociale, de permis de conduire et de

prisonnier, l'adresse de l'épouse et/ou de la ou des maîtresse(s), les lieux fréquentés, la description physique, le statut dans l'organisation, des photos de sources policières, etc.

«J'ai vu le cédérom et la base de données originale qui a servi à le faire. Ils sont montés par un "prospect" des Hells du "chapitre" South, Frédéric Landry-Héty. On l'a perquisitionné conjointement, l'Escouade régionale mixte et l'Ontario provincial police, le 23 septembre 1999», a dit hier M. Ouellette.

Selon lui, il n'y a rien d'étonnant à ce que les Hells accumulent des tonnes d'informations sur leurs ennemis. «C'est normal. Le nerf de la guerre, c'était le renseignement.»

Un ordinateur portable a bel et bien été volé, mais il appartenait à un enquêteur de la police provinciale de l'Ontario, a enfin confirmé M. Ouellette. C'était à Sherbrooke, deux mois après la perquisition chez M. Landry-Héty.

EN BREF

### Le juge Garneau sous enquête

(Le Devoir) — Le Conseil de la magistrature du Québec enquêtera sur les agissements du juge Gilles Garneau, dont les commentaires déplacés ont permis à un homme reconnu coupable d'agression sexuelle d'obtenir un deuxième procès. Gilles Dégarie était accusé d'enlèvement, de séquestration, de menaces et d'agressions sexuelles. Le juge Garneau l'a condamné à 15 ans de prison en septembre 2000. Croyant que les micros de la salle d'audiences étaient fermés, M. Gar-

neau avait suggéré au procureur de la Couronne d'invoquer devant lui un arrêt de la Cour suprême qui fait référence aux situations dans lesquelles un juge peut imposer la peine maximale. Cet incident a permis à Gilles Dégarie d'obtenir un nouveau procès en appel. La victime a refusé de témoigner lors du deuxième procès parce qu'elle ne voulait plus revivre ces événements. Le juge François Doyon a quand même tenu compte des déclarations qu'elle avait faites lors du premier procès. Au bout du compte, Gilles Dégarie a été reconnu coupable de séquestration et de menaces de mort seulement.

Centre Préfontaine

## Les squatteurs rejettent l'ultimatum de la Ville

L'administration Bourque refuse de dire si la police évincera les jeunes mardi matin

SÉVERINE DEFOUNI  
LE DEVOIR

Les squatteurs du Centre Préfontaine refusent de quitter l'établissement mardi matin malgré l'avis d'éviction que leur a donné, jeudi, le maire de Montréal, Pierre Bourque. Ils l'accusent de faire la «grioulette» en cette période de campagne électorale.

Espérant faire plier le maire, la cinquantaine d'occupants demandent à la population de manifester son appui à l'occasion d'une grande fête de quartier qui se tiendra sur leur terrain lundi midi.

«On pense qu'on peut apporter beaucoup à la communauté», dit Marie-Claude Goulet, porte-parole, avec le projet mixte de type OSBL qu'on veut implanter ici.

Le projet mixte de logement communautaire et de centre culturel incorporait à la fois des services comme une bibliothèque dont l'accès serait gratuit, une cuisine communautaire, une ferme (une chèvre se promène déjà sur le site) en plus d'unités de logement et de chambres pour les voyageurs de passage à Montréal. «C'est même Armand Fichaux [de la Ville] qui nous avait suggéré d'utiliser l'espace du terrain pour accueillir les tentes des voyageurs. Maintenant, la Ville fait un virage à droite et nous annonce qu'elle ne veut pas qu'on fasse notre projet ici», déplore Mme Goulet.

Les squatteurs se disent surpris de cette décision puisqu'au moment où l'idée leur était venue de développer un projet d'habitation communautaire, la Ville, selon Mme Goulet, leur avait promis de les laisser résider à la nouvelle adresse pendant une période «de six mois à deux ans», le temps qu'il leur fallait pour réaliser le projet. Promesse au sujet de laquelle le maire est demeuré muet.

Mardi, à la demande de la Ville, les squatteurs ont procédé à un vote pour déterminer leur volonté à intégrer ce projet dans un cadre légal. Les deux tiers des gens présents à l'assemblée générale se sont prononcés en faveur de cette solution.

Pour les squatteurs, il s'agissait d'une percée dans les négociations. Mais lorsqu'ils ont rencontré des représentants de la Ville, jeudi, pour poursuivre les discussions, «le ton avait complètement changé», dit Mme Goulet. Ils nous ont dit qu'ils avaient des projets immobiliers pour l'édifice et qu'il fallait l'évacuer.

Ni la Ville ni le maire Bourque n'ont fait état hier de la possibilité de vendre l'immeuble. L'ultimatum aurait plutôt été lancé parce que «le comportement des résidents au Centre Préfontaine au cours des dernières semaines constitue un bris du lien de confiance établie entre la Ville et les squatteurs.»

Selon le maire, les squatteurs n'auraient pas respecté leurs engagements pris au moment du transfert de l'immeuble de la rue Overdale — qu'ils avaient occupé illégalement: ils ont fait des altérations au Centre Préfontaine sans autorisation, n'ont maintenu aucun contrôle sur les occupants de lieux et ont empêché les employés de la Ville d'y accéder.

Le maire a aussi affirmé que le dialogue entre la Ville et les occupants était difficile. «Lentement était de faire un projet de logements communautaires. Nous avons essayé d'en élaborer un mais ils n'ont pas de besoins réels en habitation. Ils manquent de capacité pour exprimer leurs besoins.»

La Ville se dit toutefois prête à soutenir le développement d'un projet d'habitation communautaire «en mettant à la disposition du groupe les ressources et les spécialistes de la Ville.»

Les squatteurs demandent de rester et accusent le maire de ne pas être conséquent. «Pour lui, il s'agit juste d'un enjeu électoral alors qu'il y a des conséquences au niveau social, dit Mme Goulet. On va se retrouver dans la rue la semaine prochaine. Ça va juste être des coûts sociaux de plus alors qu'en étant ici, on ne coûte rien.»

La Ville n'a pas encore dévoilé si elle fera appel aux policiers advenant le cas où les résidents refusent de quitter l'immeuble mardi matin.

## L'arrivée de CanWest provoque le départ de l'éditeur du quotidien The Gazette

LE DEVOIR

L'éditeur du quotidien anglophone, *The Gazette*, Michael Goldbloom, quittera son poste le 1<sup>er</sup> octobre prochain. Dans une note de service qu'il a fait parvenir à tout le personnel hier, il a justifié son départ par la divergence de vues avec la nouvelle adminis-

tration mise en place à la suite de la transaction CanWest/Hollinger l'an dernier.

«Lorsqu'une entreprise change de mains, il y a inévitablement une période durant laquelle les nouveaux propriétaires et les cadres en place doivent déterminer s'ils voient les choses du même œil et s'ils sont compatibles, écrit-

il. CanWest a une méthode de gestion plus centralisée et nos points de vue ont été différents quant à certains aspects opérationnels.» Dans son message, M. Goldbloom a tenu à souligner les «qualités journalistiques maintenues par nos rédacteurs et journalistes» et exprimé sa confiance en l'avenir du journal.

ACHETONS  
PEINTURES DE

EDSON, ALLAN AARON  
1846-1888

Demander Janick Salvaille

tél.: (514) 843-3101 • téléc.: (514) 843-5229

La galerie Art Select inc.

Importateur de meubles exclusifs de France

as  
La galerie

Du 25 août au 15 septembre

SOLDE  
D'ÉTÉ

Profitez de réductions sur tous les meubles  
de votre choix à des prix avantageux.



Une réduction exceptionnelle de 40%  
applicable sur les mobiliers de salon en magasin

100 ouest avenue Laurier, Montréal (Québec) H2T 2N7  
Tél.: (514) 273-7088  
Fermé les dimanches et lundis

Serre-moi !



Les matelas et oreillers suédois Tempur sont les produits pour soulager la pression dont la popularité augmente le plus rapidement partout au monde. Le matériau Tempur, perfectionné par la NASA, a récemment été admis au Temple de la Renommée de la Technologie spatiale américaine. Il vous offre une sensation que vous n'avez jamais éprouvée auparavant ! Les oreillers et le matelas suédois Tempur épousent le contour de votre corps, pour vous assurer un degré optimal de soulagement de la pression et de confort... comme si vous flottiez dans l'espace !

Une meilleure nuit de  
sommeil, c'est votre choix !

TEMPUR  
MATILAS ET OREILLERS SUÉDOIS

SPACI  
TECHNOLOGIE

FAITES L'EXPERIENCE TEMPUR

Boutique  
Tout pour le Dos

UN RENDEZ-VOUS AVEC LE CONFORT

1 boul. Henri-Bourassa Est, coin St-Laurent, Montréal

www.toutpourledos.com

514-383-1582

Henri-Bourassa

1-800-268-1582

Stationnement privé

• LES ACTUALITÉS •

Roch Denis en entrevue au Devoir

# L'UQAM devra montrer de quoi elle est capable

«L'université est une institution de la société qui a une responsabilité de service public», dit le recteur

VALÉRIE DUFOUR  
LE DEVOIR

Roch Denis entreprend la plus vaste campagne de relations publiques de sa carrière. Le nouveau recteur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) vise la reconnaissance internationale et, surtout, nationale de son établissement. «Comment se fait-il que notre image ne soit pas bonne?», se questionne M. Denis. Mon premier constat est de dire que c'est injuste. Mais on ne peut pas prétendre que c'est la faute des autres. Les gens de l'UQAM restent trop dans leurs bureaux. On doit sortir sur la place publique et faire connaître notre université. En ne portant pas l'information à l'extérieur, on fournit les conditions propices pour que l'on pose des jugements sur nous — des jugements non fondés mais qui sont là tout de même.»

Roch Denis se voit d'abord et avant tout comme un ambassadeur. Entré en poste le 1<sup>er</sup> août, le recteur a visiblement la tête pleine d'idées. Il se voit déjà rencontrer des représentants du gouvernement et organiser de multiples rencontres de presse. Déjà, M. Denis vante les mérites de son école de gestion, de son département de biologie, de ses facultés des arts et des sciences sociales et de l'éducation. «Dans les domaines où elle œuvre, l'UQAM n'a rien à envier aux autres universités», tranche-t-il.

«Ce n'est pas du "bluff" ou une manœuvre de marketing. Chaque jour, je rencontre des professeurs, des cadres et des étudiants qui sont associés à des projets et des initiatives. Il nous faut montrer ce que fait cette grande université publique. [...] D'ici quelques mois, on ne devrait plus se demander que fait l'UQAM. On devrait être capable de nommer une, deux, trois, cinq ou dix de nos réalisations.»

M. Denis a derrière lui une longue expérience syndicale. Professeur au département de science politique de l'UQAM depuis 1971, il a été président du Syndicat des professeurs et professeurs de 1989 à 1993 et président de la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université de 1993 à 1999. «Mes années de travail syndical m'ont donné une vue d'ensemble qui me permet de mieux cerner la place de l'UQAM et ses forces», croit-il.

Le nouveau recteur reconnaît que l'Université de Montréal et l'université McGill sont de grandes universités, mais il précise qu'elles ont toutes deux des facultés de médecine qui drainent un important pourcentage des subventions de recherche. «Dans les classements des universités en Amérique du Nord, ces fonds de recherche en santé et dans le domaine biomédical font la distinction pour ce qui est de la grandeur affirmée des universités. Mais cela ne veut pas dire que la grandeur des universités ne loge qu'à cette enseigne.»

Et l'UQAM n'est pas une université de second choix pour les professeurs et les étudiants, soutient Roch Denis. «Ce n'est pas vrai en communication, en éducation, en arts, en biologie, en science politique, en gestion ou en psychologie. Dans ces domaines, on choisit l'UQAM parce que nous offrons un enseignement de qualité. Tout cela mérite d'être revu et corrigé et je vais m'y employer.»

### Une question de survie

Informé le public sur l'UQAM est une question de survie pour Roch Denis. Durement frappée par les compressions budgétaires dans les années 1990, l'UQAM a eu peine à se relever. «Nous ne disposons pas de points d'appuis ou d'assises que des institutions plus anciennes ont. Par le biais de ses fondations, l'université McGill avait, il y a quelques années, l'équivalent des trois quarts de l'actif de toutes les universités québécoises.»

Dans son livre *Les Défis de l'université du Québec*, publié l'an dernier, il écrivait que «le Québec fait le double pari de l'accessibilité et de la qualité. Mais ce choix a nécessité et va continuer à nécessiter d'importants engagements publics. Il manque de places, il manque de professeurs, il manque de bibliothèques et d'équipements scientifiques. Il faut maintenant pourvoir à ces besoins, car l'accessibilité sans la qualité n'est pas plus envisageable aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a trente ans.»

Aujourd'hui recteur de l'UQAM, Roch Denis n'en démord pas. Il se dit soulagé par le «redressement» du financement des universités, mais il avertit le gouvernement du Québec que ce redressement n'est que partiel. «Nous vivons encore en période d'austérité imposée, clame-t-il. J'espère que dans les prochaines années, en montrant ce que nous sommes, nous allons convaincre les autorités de l'importance de nous financer.»

Au début de l'année, l'UQAM signait son contrat de performance avec le ministère de l'Éducation. Ce contrat garantit un réinvestissement de 98,5 millions sur trois ans, dont 25 millions iront éponger le déficit accumulé. En échange, l'UQAM s'engage à embaucher 160 professeurs et à faire passer son taux de diplomation de 69 % à 80 % d'ici 2010. «Cette cible n'est pas inatteignable, mais il faudra que les ressources soient au rendez-vous», souligne M. Denis.

Selon lui, il y a aussi un important travail de coopération à établir, une idée qu'il a également avancée dans son dernier livre. «J'arrive d'Europe où j'ai passé les deux dernières années [il était secrétaire général du Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise à Paris]. J'ai été en contact avec de grands systèmes universitaires, celui d'Allemagne, de France... En Europe, il y a une grande mobilité des étudiants et des professeurs et un réseautage scienti-

fique important. [...] Je vais appuyer très fort le développement d'un pôle universitaire d'enseignement et de recherche ici. Nous n'avons pas encore exploré le dixième des choses que nous pouvons faire ensemble.»

Montréal est l'une des plus grandes villes universitaires en Amérique du Nord, reprend le recteur. «Je nous vois une obligation de coopération plutôt que de concurrence. [...] Et ce même raisonnement, je l'applique au réseau de l'Université du Québec.»

### Qualité du français

Bien conscient des efforts à faire pour améliorer la qualité du français des diplômés, M. Denis indique cependant que le problème doit être corrigé de façon systématique. «Au bout du processus de formation, on remarque que les étudiants ont des carences quant à la maîtrise de la langue parlée et écrite, mais ces carences ne peuvent toutes être corrigées soudainement à l'université.»

Il est favorable à ce que l'UQAM se dote d'une politique à l'égard du français. «Lors de la course au rectorat, j'ai dit que je créerais un bureau de révision linguistique qui fournirait une expertise pour améliorer les textes. Il y a des centaines de communications qui sortent d'ici chaque année et c'est un besoin ressenti d'avoir un outil pour aider le personnel. Je veux le faire dans une optique de soutien et non de pénalisation. Je ne veux pas qu'on débusque les fautes, mais le français est un enjeu collectif et il faut organiser un soutien collectif.»

Entre la reconnaissance et la rigueur, Roch Denis devra apprendre à manœuvrer. «Les mots "relations publiques" me paraissent limités par rapport à mon objectif», souligne-t-il. Pour l'UQAM, c'est plus qu'une campagne de relations publiques, c'est la place de l'université dans une société dont il est question. L'université est une institution de la société qui a une responsabilité de service public.»

Orphelins de Duplessis

# Bruno Roy offre son soutien aux dissidents

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Le président du Comité des orphelins et orphelines institutionnalisés de Duplessis (COO-ID), Bruno Roy, a tendu la main aux dissidents qui contestent l'entente intervenue récemment avec Québec bien qu'il refuse de reprendre à zéro les négociations.

M. Roy a commenté hier pour la première fois depuis son retour de vacances le nouvel épisode dans la saga des orphelins de Duplessis. Une cinquantaine de dissidents appuyés par le Mouvement action justice (MAJ) dénoncent le programme de réconciliation nationale signé le 30 juin entre le COO-ID et le premier ministre Bernard Landry pour un montant approximatif de 25 à 37,5 millions de dollars.

Environ 1000 à 1500 orphelins internés sur la base d'un faux diagnostic médical dans la fourchette des années 40 à 60 recevront une somme forfaitaire de 10 000 \$ en plus de 1000 \$ par année d'interne. La compensation atteint en moyenne 25 000 \$ par personne. En échange, les orphelins doivent renoncer aux recours en justice contre l'Église et les médecins.

Bruno Roy a senti lors des négociations que le gouvernement péquiste tenait mordicus à cette clause de renonciation. Il a même dit aux membres du COO-ID que cette quittance avait «quelque chose d'immoral». «L'Église réussit encore une fois à acheter le silence aux frais des contribuables, avec la complicité du gouvernement», dit-il en entrevue téléphonique.

Mais lors d'une assemblée spéciale, les membres du COO-ID ont voté en faveur de l'entente envers laquelle Bruno Roy reste critique. «J'ai essayé de négocier plus, mais je n'ai pas été capable». Il saisit mal l'empressement du MAJ à défendre les dissidents en colère.

Aux fins de l'entente, seuls les orphelins internés dans les hôpitaux psychiatriques sous un faux diagnostic toucheront des compensations. Les autres, ceux qui ont transité dans les orphelinats,

les crèches, les écoles d'industrie et autres institutions non psychiatriques, sont exclus de la réconciliation nationale. Ils ont pourtant grandi pour la plupart dans le viol et la violence.

Cette distinction entre les orphelins qui furent placés en institution psychiatrique et ceux qui ne le furent pas remonte à 1993, précise Bruno Roy. La définition d'un orphelin de Duplessis a fait l'objet d'un resserrement à trois reprises depuis la création du COO-ID il y a huit ans. C'est ce qui fait dire à M. Roy qu'il ne faut pas confondre «orphelins du Québec» et «orphelins de Duplessis».

«Il n'y a pas eu d'exclusion, il y a eu précision, il y a eu redéfinition du groupe. Sans cette redéfinition, il n'y avait pas de réparation possible et l'injustice se serait poursuivie à jamais puisqu'il n'y aurait pas eu de règlement», écrit-il dans une lettre adressée au MAJ.

Après l'échec des premiers recours collectifs, Bruno Roy s'est rendu compte qu'il fallait resserrer la définition d'orphelin. Pour espérer une entente globale, il fallait trouver un point en commun à tous ces enfants abandonnés. Un point en commun qui allait au-delà du simple fait d'avoir été placé en institution, parce qu'il ne s'agit pas d'un préjudice en soi aux yeux de la justice. Les sévices sexuels et physiques ne suffisaient pas. Restait le faux diagnostic de maladie mentale.

M. Roy estime que les victimes de violence et de viol, comme les ex-pensionnaires d'Huberdeau, doivent entreprendre un recours distinct pour obtenir réparation — «et ça, mon Dieu, que c'est difficile à leur faire comprendre!»

M. Roy se dit même prêt à aider les enfants d'Huberdeau et il tend la main au MAJ à cet effet. Contrairement à ce qu'a écrit *Le Devoir*, il reste président du COO-ID jusqu'à la fin de son mandat. De même, le COO-ID n'est pas appelé à disparaître malgré l'entente conclue avec Québec, a-t-il assuré.

Une rencontre entre Bruno Roy et le fondateur du MAJ, Yves Manseau, est prévue jeudi.

Petite Patrie

# L'arrivée du CHUM permettra de remettre de l'ordre dans le secteur

FRANÇOIS CARDINAL  
LE DEVOIR

Bien que l'impact de l'implantation du futur centre hospitalier dans la Petite Patrie sur les résidents sera majeur, la CDEC de l'arrondissement estime que la communauté peut sortir gagnante d'un tel développement. Suffit de se retrancher les manches.

La Corporation de développement économique et communautaire Rosemont-Petite Patrie, en collaboration avec la firme d'architectes et d'urbanistes Cardinal-Hardy, évalue actuellement toutes les possibilités de développement qui pourraient découler de la construction prochaine dans sa cour du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

«Nous avons en cours une étude de faisabilité en vue de l'implantation d'un pôle santé dans le pourtour du CHUM», résume le directeur général de la CDEC, Jean-François Lalonde. Cette idée, basée sur le fait que le quartier a besoin d'un projet majeur pour appuyer sa relance, ressemble quelque peu à celle qui a vu naître la Cité du multimédia.

On évalue en fait la possibilité de concentrer, dans ce qu'il est convenu d'appeler le pôle Marconi-Alexandra (Beaubien, du Parc, Saint-Laurent et Jean-Talon), nombre d'entreprises œuvrant dans le domaine de la santé. «On veut greffer au CHUM un secteur industriel, explique M. Lalonde. On est en train de valider l'intérêt des industries de s'installer dans le pourtour de l'hôpital et d'étudier les stratégies à mettre en place pour que ce soit du développement économique local intéressant.»

La zone Marconi-Alexandra est actuellement développée «très bizarrement», selon M. Lalonde, et il serait temps de mettre un peu d'ordre dans tout cela. «Il faut voir comment cette zone peut répondre à des besoins résidentiels et institutionnels parce que actuellement, un complexe cotoie un Body Shop qui cotoie une industrie, etc. C'est plutôt anarchique.»

Cette étude, qui n'en est qu'une parmi d'autres sur la revitalisation du quartier, sert deux objectifs: réagir à l'implantation du CHUM et préparer la CDEC pour la révi-

sion du plan d'urbanisme prévue après la création de la nouvelle ville, le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Ainsi, Cardinal-Hardy se penche aussi pour la CDEC sur d'autres phases ayant pour but le développement commercial de la rue Saint-Hubert, le développement résidentiel entre Saint-Denis et Papineau au nord de la voie ferrée, l'évaluation du potentiel des boulevards Saint-Laurent et Rosemont ainsi que sur l'étude d'un éventuel changement de zonage dans les îlots industriels bordant le parc Père-Marquette.

### Et le patrimoine?

Par ailleurs, l'organisme de défense du patrimoine Héritage Montréal tient à rappeler que le terrain qui accueillera le futur centre n'est pas vacant. «Pour l'instant, on dirait qu'on est en face d'un développement comme il s'en faisait dans les années 70, où l'on tenait pour acquis qu'il n'y avait rien d'intéressant sur le terrain», a indiqué Dinu Bumbu, le directeur des programmes.

Or, un des plus anciens commerces en activité au Québec, la cour à bois Villeneuve (125 ans), sera rasé. De plus, plusieurs bâtiments de la première moitié du siècle, dont les usines Coca-Cola et Catelli (aujourd'hui transformées), seront victimes des pelles mécaniques. «Il est important d'évaluer correctement la valeur de ces bâtiments puis de les intégrer intelligemment au projet s'il y a lieu», soutient M. Bumbu.

### Précision de la CHQ

Enfin, la Corporation d'hébergement du Québec a tenu à corriger une imprécision qui s'est glissée dans le document du Service de développement économique et urbain de Montréal dont *Le Devoir* révélait les grandes lignes hier. Ainsi, l'expropriation des six sociétés qui occupent en ce moment le terrain du futur CHUM n'est-elle qu'une solution ultime, et non un fait acquis, précise-t-on. D'ici la fin de l'automne, les négociations entre lesdites sociétés et la CHQ devraient prendre fin et, selon les souhaits de la Corporation, aboutir à une solution qui convienne à toutes les parties.



JACQUES GRENIER/LE DEVOIR

Vente jusqu'à **60%** sur tout

Pour Elle  
277, av. Laurier O.  
270-6154  
Centre de Commerce Mondial  
844-9125

Grande sélection de complets italiens

**399\$** et plus

Pour Lui  
Centre de Commerce Mondial  
281-7999  
5107, av. du Parc  
277-7558

doice doice

**DONA UOMO**

## • LES ACTUALITÉS •

Sommet de Kananaskis

## Des retraités veulent servir de bouclier aux jeunes manifestants

PRESSE CANADIENNE

Edmonton — Un organisme national regroupant des personnes âgées a demandé à ses membres de se joindre aux jeunes militants qui iront manifester contre le Sommet du G8 l'an prochain, à Kananaskis, en Alberta.

«En plus d'exprimer notre opposition, nous formerons ainsi une sorte de bouclier pour protéger la sécurité de la jeunesse», écrit Helen O'Shaughnessy, vice-présidente de la Fédération nationale des retraités et citoyens âgés, dans une lettre aux membres de son organisme.

Le Sommet du G8 regroupe les leaders des huit pays les plus industrialisés — le Canada, les États-Unis, le Japon, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni et la Russie. La réunion est prévue en juin, dans un site naturel situé à l'ouest de Calgary.

Des dizaines de milliers de militants sont attendus à Calgary ou à Canmore, la région urbaine la plus proche, pour protester contre un système qu'ils jugent inéquitable.

Il est important que tous les groupes d'âge soient représentés à la manifestation, souligne Louise Swift, aînée et militante d'Edmonton.

Mme Swift dit qu'elle a déjà commencé à se préparer en prévision du G8, notamment en collaborant avec la section d'Edmonton des «Raging Grannies» (les grands-mères en colère).

Les Grannies, qui s'intéressent aux questions sociales, lanceront une campagne de cartes postales, la semaine prochaine, pour tenter de convaincre le premier ministre Jean Chrétien de renoncer à tenir la rencontre à Kananaskis, par respect pour l'environnement.

Louise Swift se dit prête à se joindre aux manifestants qui tenteront de bloquer la route menant à Kananaskis. Mais elle ne se rendra pas sur les lieux mêmes du sommet, parce qu'elle redoute les dommages qu'une manifestation massive pourrait causer à la forêt environnante.

EN BREF

## Le règlement antitabac est valide

(PC) — La Cour supérieure de l'Ontario a confirmé hier la validité de la réglementation municipale d'Ottawa qui interdit de fumer dans tous les lieux publics et de travail de la municipalité. Le juge Gerald Morin conclut que la ville a le droit de prohiber l'usage du tabac en vertu de la loi régissant les municipalités ontariennes, celle sur le contrôle du tabac et celle sur l'usage du tabac au travail.

Atterrissage d'urgence

## Les enquêteurs étudient l'hypothèse d'un mauvais transfert de carburant

JOSÉE BOILEAU  
LE DEVOIR

Un mauvais transfert de carburant survenu lors du vol 236 d'Air Transat, qui a atterri en catastrophe aux Açores la semaine dernière, fait partie des scénarios envisagés par les enquêteurs, a confirmé hier le responsable de l'enquête.

«L'avion n'aurait pas dû perdre tout son carburant si une aussi grande partie de celui-ci n'avait été pompée de la partie gauche de l'appareil vers le moteur situé dans la partie droite, où il y avait la fuite», a déclaré Frederico Serra à l'agence Associated Press depuis l'aéroport international de Lajes, aux Açores, où l'Airbus A330 est toujours immobilisé.

Il faudra attendre l'analyse des boîtes noires pour confirmer ce scénario, a-t-il toutefois ajouté. Chez Air Transat, on refuse de commenter ce nouveau développement, disant attendre les rapports officiels.

La rumeur d'un mauvais transfert de carburant court depuis plusieurs jours dans le monde de l'aviation, où l'on souligne que cette façon de faire aurait transformé une situation délicate — mais dont il est possible de se tirer puisqu'un avion peut voler avec un seul moteur — en quasi-tragédie. La spectaculaire panne sèche des deux moteurs de l'Airbus — plus de 20 tonnes de carburant disparaissant en 50 minutes — est un fait sans précédent, et jusque-là inimaginable.



REUTERS

Le Québec rendra hommage à Robert Piché en dépit des révélations de deux quotidiens montréalais sur le passé du pilote.

Mais dans le milieu, on ajoute du même souffle que tant l'expérience reconnue du pilote Robert Piché que la procédure très stricte à suivre en cas de fuite non localisée — soit une interdiction formelle de transférer du carburant d'un côté à l'autre de l'avion — empêchent toute conclusion hâtive.

Reste que les propos de M. Serra s'ajoutent aux mesures imposées à Air Transat jeudi par Trans-

ports Canada, qui prévoient, notamment, des séances spéciales de formation sur la gestion du carburant. De strictes mesures préventives qui ne font rien présumer de la conclusion de l'enquête, soutient-on aux deux endroits.

La porte-parole d'Air Transat, Seychelle Harding, précise aussi que le nouveau poste de directeur de la sécurité — l'une des mesures annoncées jeudi — ne découle pas de l'accident des Açores puisque le titulaire du poste a signé son contrat le 7 août et qu'il entrera en fonction mardi prochain.

Il faut dire que, depuis l'accident des Açores, les rumeurs vont bon train sur la qualité du service offert par la compagnie. Tous les incidents sont mis en relief, et pas toujours à bon escient.

Ainsi, on a fait grand état des problèmes de ravitaillement d'un de ses appareils jeudi à Vancouver. Or ni l'utilisation d'un mauvais carburant, ni le déversement survenu au moment de corriger le problème ne relevait d'Air Transat puisque, comme partout au pays, c'est un contracteur privé qui est responsable du ravitaillement des avions qui fréquentent l'aéroport.

Au Bureau de la sécurité dans les transports, on dit aussi que l'orage qui a endommagé l'un des appareils d'Air Transat le mois dernier en France ne relève pas d'un problème de sécurité, en dépit de rumeurs voulant que le pilote aurait pu éviter l'orage.

«Ce sont les autorités du pays où

survient un incident qui décident d'abord s'il y a matière à enquête. Ensuite, nous voyons à notre tour s'il faut pousser plus loin», explique Julie Hébert, porte-parole du Bureau.

«Dans ce cas, les autorités françaises ont décidé de ne pas enquêter et, comme eux, nous avons jugé qu'il n'y avait pas eu de problèmes de sécurité. Ça arrive à toutes les compagnies aériennes de frapper du mauvais temps!»

Mme Hébert ajoute que l'évacuation d'un autre appareil d'Air Transat en Floride il y a deux semaines à cause d'un problème de climatisation relève d'incidents mineurs et fréquents dont les médias ne parleraient pas en d'autres temps — ce que confirment des responsables d'entretien sur le terrain.

Par ailleurs, malgré les dernières révélations, Québec a toujours l'intention d'honorer le pilote Robert Piché.

Deux quotidiens montréalais écrivaient hier que M. Piché a écoppé 21 mois de prison en 1983, aux États-Unis, pour trafic de marijuana, ce qu'a confirmé Air Transat. Depuis, M. Piché a obtenu son pardon de la justice américaine.

De passage à New Carlisle, en Gaspésie, le premier ministre Bernard Landry a déclaré qu'il ne voyait aucun inconvénient à lui rendre hommage, puisque M. Piché a été gracié de ses fautes.

Le maire de Mont-Joli maintient aussi l'intention d'honorer Robert Piché, originaire de cette localité.

Avec la Presse canadienne

## Une autre défection à l'ADQ

PRESSE CANADIENNE

Québec — Daniel Croze, un ex-membre de l'exécutif national et candidat de l'Action démocratique du Québec (ADQ) dans la circonscription électorale de Pointe-aux-Trembles, en novembre 1998, a changé d'allégeance en rejoignant hier le Parti québécois.

C'est la ministre déléguée à la lutte contre la pauvreté et députée de Pointe-aux-Trembles, Nicole Léger, qui a invité et convaincu M. Croze de se joindre au PQ.

Mme Léger aurait personnellement rencontré son ancien adversaire et réussi, semble-t-il, à le convaincre de se joindre au parti de Bernard Landry «pour réaliser la souveraineté».

La décision de M. Croze de passer au PQ suit de près celle de l'ex-vice-présidente nationale de l'ADQ, Lysane O'Sullivan, qui a fait le même geste et a été récemment accueillie par le premier ministre Bernard Landry.

Dans une lettre rendue publique hier par Mme Léger, l'ex-adéquate a affirmé sa foi souverainiste en s'en prenant à l'ADQ, «un parti qui se dit nationaliste pour endormir les électeurs et qui refuse d'adopter une position constitutionnelle claire dans son programme».

«Pour moi, a-t-il écrit, le Québec est mûr pour son indépendance ou sa souveraineté et, en tant que Québécois, c'est un devoir pour moi d'aider le Parti québécois à atteindre son but puisque c'est le mien aussi.»

« IL SERA PENDU  
MÊME SI TOUS  
LES CHIENS DU  
QUÉBEC DEVAIENT  
ABOYER POUR LUI. »\*

\* John A. Macdonald, premier ministre du Canada...  
quelque temps avant l'exécution de Louis Riel,  
le 16 novembre 1885.

LE CANADA  
UNE HISTOIRE POPULAIRE

BCE  
Bell Canada  
Entreprises

Financière  
Sun Life

NOUVEAUX ÉPISODES

demain 19 h 30



ICI Radio-Canada

Réalisation-coordination : Hubert Gendron

**ÉCOLE D'ANGLAIS DU SAMEDI**

Cours d'anglais pour les jeunes de 9 à 13 ans et 14 à 17 ans

Le samedi de 13h à 16h  
14 semaines \$265  
(Petits groupes)  
Début:  
Samedi le 8 septembre

Inscriptions et tests:  
Le 5 septembre de 12h30 à 18h00 et le 8 septembre de 11h à 13h

Centre-Ville 849-8393  
postes (709, 719)

YMCA 1440, rue Stanley PEEL

Philippe Bernard  
**Amury Girod**

Un Suisse chez les patriotes du Bas-Canada

Installé à Varennes en 1833, Amury Girod s'est engagé dans les rangs du Parti patriote où il n'a pas tardé à occuper l'avant-scène. Il a joué un rôle décisif dans la levée des milices populaires de la région des Deux-Montagnes. On a dit beaucoup de mal de Girod et écrit beaucoup de faussetés à son sujet. L'auteur a voulu rétablir les faits. Son étude révèle un personnage méconnu et agrés des libéraux démocratiques.

SEPTENTRION  
www.septentrion.qc.ca

# LE DEVOIR

## CULTURE

FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

CHRONIQUE DU FESTIVALIER

### La lumière au bout du tunnel

Plus que trois jours avant la fin. Les pages de votre catalogue vous restent entre les mains, vos rétroviseurs se décollent, votre liasse de billets a fondu, votre passe de 9 à 5 s'enchaîne à votre cou pour vous maintenir dans cet Alcatraz du cinéma qu'est le FFM. Tenez bon, le bout du tunnel n'est pas loin, la lumière, vous la retrouverez.

Au bout de la vie, du rêve, du monde. Beaucoup des personnages rencontrés jusqu'ici dans les différentes sections du festival, participaient à une quête, identitaire ou spirituelle, rationnelle ou irrationnelle. Sa mère, la pute (de main, 11h30, P6), de Brigitte Roïan (Post coïtum, animal triste; Outremer), appartient à cette dernière catégorie. Dans les premières images de ce film tourné en numérique pour ARTE, Catherine (Roïan) enterrée sa fille unique, morte d'une surdité. Or, Catherine refuse de croire à une mort accidentelle, et s'installe dans le Pi-galle nocturne que sa fille fréquentait en se faisant passer pour une prostituée, espérant ainsi se frayer un chemin jusqu'à un souteneur qu'elle croit être le meurtrier de sa fille. Son enquête, on le devine plus en amont du film, a moins pour objet la découverte de l'identité de celui-ci, que son désir, à elle, d'accompagner sa fille jusqu'à son dernier souffle.

Ce Tu as crié: "Let me go" en mode hard nous fait vivre intensément des émotions parallèles: celles, rationnelles, de l'enquête, et celles, déraisonnées, de la quête. Le montage manque parfois de fluidité, mais ça n'altère pas la force du film, qui nous aspire vers cet absolu où l'héroïne nous conduit, presque à son insu.

Cool and Crazy (aujourd'hui, 19h30, Impérial) nous assoit pour sa part sur le rebord du monde, dans un village du nord norvégien, où des pêcheurs ont formé une chorale spécialisée dans les plaintes de pêcheurs. Ce documentaire lumineux et d'une vigueur étonnante bat au rythme des saisons, et des cœurs de ces hommes en qui Knut Erik Jensen (Passing Darkness) a reconnu des poètes de la survie du temps jadis.

Birthday (demain, 16h30, P2; lundi, 18h, P2) parle aussi de survie, à travers l'amitié d'un quatuor réuni pour célébrer les 30 ans de chacun, anniversaire que la suicidaire Bibiana avait juré ne jamais vivre. Le scénario haché passe par quelques détours insolites, mais les personnages restent monolithiques, et puis Stefan Jäger manipule sa caméra numérique comme s'il s'agissait d'un trousseau de clés.

Sweet Dreams (aujourd'hui, 21h30, Parisien 5) est pour sa part un voyage au bout du désir d'un adolescent, dans la Slovaquie des années 70 — alors sous l'emprise de Tito. Saso Podgorsek s'est inspiré de sa propre histoire pour dessiner à la craie le portrait comique d'une société qui s'américanise clandestinement, à travers le regard ahuri d'un gamin vivant sous l'emprise d'une mère hystérique et mythomane. Il en viendra à bout, rassurez-vous. Et vous aussi, j'en suis sûr. Tenez bon!



Martin Bilodeau

ANDRÉ LAVOIE

Même s'il est né à Paris de parents algériens et qu'il œuvre depuis des années dans le milieu cinématographique français, le réalisateur et producteur Rachid Bouchareb ne cesse de ratisser la planète pour en faire son plateau de tournage. De la Louisiane (Bâton Rouge) à l'Algérie (Cheb) en passant par la Malaisie (Poussières de vie), on ne peut pas dire que l'homme succombe facilement aux sirènes du parisiennisme. Après un saut en Palestine pour la préparation du nouveau film de Ziad Doueiri, il fait escale à Montréal pour présenter Little Senegal, un conte doux-amer sur les racines et les traditions.

Fidèle à lui-même, c'est en Afrique et à New York, que Bouchareb suit, avec une délicatesse exemplaire, un homme à la recherche des descendants de ses ancêtres. Tâche pratiquement impossible quand on sait que ceux-ci ont été déportés en Amérique il y a deux siècles. Mais rien ne semble vouloir arrêter Alloune, guide à la Maison des esclaves de Gorée au Sénégal, figure énigmatique, gardien de certaines valeurs africaines qui se heurte à l'incompréhension des Afro-Américains. Pour tout dire, il a des allures d'extraterrestre.

La comparaison fait sourire Bouchareb, mais il admet avoir voulu créer autour de lui une aura d'étrangeté, ren-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR  
Rachid Bouchareb

forcée par la présence unique de Sotigui Kouyate, acteur fétiche de Peter Brook mais aussi «griot, porteur de traditions... et un peu sorcier!», dit le cinéaste en riant. «Je souhaitais que le personnage se démarque des autres, dans sa façon de marcher, de parler, d'être libre. À aucun moment il n'est confronté aux obligations du quotidien. Il passe d'un lieu à un autre, d'un pays à

un autre, avec une déconcertante facilité.» Évanescents, certes, mais il doit faire face à l'hostilité de gens qu'il considère comme ses cousins alors qu'eux ne voient en lui qu'un survenant encombrant. Little Senegal, c'est donc autant le portrait d'un quartier d'Harlem en pleine ébullition que le choc de deux cultures qui semblent identiques.

Il y a longtemps que le cinéaste n'en croit rien. «Lors du tournage de Bâton Rouge en 1985, j'étais en contact avec la communauté noire de New York et de la Louisiane. Je cherchais chez eux cette africanité... qui n'était pas très présente. J'ai conservé pendant toutes ces années cette idée de provoquer la rencontre entre un Africain et un Afro-Américain. Mes amis africains ayant émigré aux États-Unis m'ont d'ailleurs tous confirmé qu'il n'y a pas d'échanges avec la communauté afro-américaine: c'est plutôt conflictuel.»

Ne cherchant pas à attiser davantage ces tensions, Bouchareb a plutôt tenté de jeter des ponts, de tendre la main à des citoyens que la société américaine considère souvent avec un mépris à peine voilé. «Comme fils d'immigrants algériens, je connais très bien la pression violente et raciste d'une société. Cette pression n'aide pas à se libérer totalement, à aller de l'avant.» C'est d'ailleurs ce qu'il illustre en exposant à la fois leurs difficultés mais aussi leurs contradictions. «Le personnage de Birman, l'épouse du neveu d'Alloune, subit une autre forme

d'oppression. L'ironie, c'est qu'elle est elle-même esclave dans une minisociété africaine aux États-Unis... » Et ne prononcera en tout et pour tout que deux répliques dans le film.

Ces tensions sont aussi pour Bouchareb le résultat d'un climat social et économique pas toujours favorable à la réconciliation, sans compter ce poids de l'histoire qui n'en finit plus de peser lourd sur les Noirs d'Amérique. «L'esclavage est encore vécu comme un traumatisme, une honte, une déchirure. La société américaine est façonnée par ces éléments du passé qui se sont déroulés il y a deux siècles. Dans l'histoire de l'humanité, c'était hier. Je me souviens qu'à Charleston, en Caroline du Sud, pendant le tournage, j'ai vu des manifestations où l'on scandait des slogans qui prônaient pratiquement le retour à l'esclavage... »

Si le cinéaste a bien sûr d'autres projets et ne peut éviter complètement la tournée parfois interminable des festivals, il ne néglige pas pour autant son rôle de producteur, qu'il juge tout aussi essentiel que son métier de cinéaste. «Quand je découvre un projet important, sur le Liban ou la guerre d'Algérie, mon engagement comme producteur est de trouver l'argent pour que le film existe, et le faire circuler. C'est une forme de militantisme: il faut se battre pour des œuvres dont le système ne veut pas.»

Little Senegal de Rachid Bouchareb sort en salle le 4 septembre.

## Par ici la sortie

ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

On attendait beaucoup du Tunnel, le film de l'Allemand Roland Suso Richter présenté hier en compétition. Sa thématique, les évasions d'est en ouest du terrible mur de Berlin, a alimenté films et romans, mais le thème frappe toujours. Effectivement, Le Tunnel de Roland Suso Richter, relatant la construction d'un tunnel sous le Mur et l'évasion de 29 personnes par cette voie souterraine, est un film d'une extrême efficacité dramatique. Il est un peu à l'américaine dans sa forme, puisque s'entremêlent intrigue amoureuse et suspense dans cette histoire de trahison et d'héroïsme qui tient le public en haleine au long des 157 minutes de la projection. Basé sur une histoire vécue, Le Tunnel, dont l'action débute en 1961, possède son héros: Harry (incarné par Heino Ferch), un champion national de natation passé à l'Ouest qui veut récupérer sa sœur de l'autre côté du Mur. Suspense, puisque les gardes rôdent, que les services secrets multiplient leurs enquêtes, que chacun peut trahir. Ajoutez aux périls de l'aventure ce marché que les constructeurs du tunnel concluent avec la chaîne NBC News, qui offre assistance finan-

cière en échange d'images de l'opération diffusées après coup.

Le Tunnel utilise des codes dramatiques classiques dosés et lancés aux moments opportuns: amour, chantage, courage, danger pour livrer une page d'histoire (un peu romancée) et, par ce biais, il réussit à atteindre son auditoire sans vraie prouesse de mise en scène ou d'interprétation, mais avec un tempo vraiment solide.

L'autre film en compétition hier, Piñero du Cubain Leon Ichaso, concourait sous les couleurs des États-Unis. Et pour cause. Le film tourné à New York est une production américaine et donne la vedette à nul autre que Benjamin Bratt, bel acteur et ex de Julia Roberts, qu'on peut voir circuler au FFM. Il campe le poète et dramaturge d'origine portoricaine Miguel Piñero qui, à New York, s'enfonça dans la poudre blanche, le trafic et le vol et trouva un temps à Sing Sing. Piñero repose entièrement sur la fluidité de sa mise en scène: Images noir et blanc et couleurs alternées, flou artistique, fondus de toutes sortes, érotisme omniprésent. À défaut d'avoir créé une œuvre originale, Leon Ichaso a apporté à tout le moins un soin extrême à la forme. Quant au reste, Benjamin Bratt est plus mignon que vraiment solide et l'im-

pressionnisme du traitement cache surtout un besoin irritant de tout révéler sur l'écrivain maudit. Par ailleurs, le film rappelle beaucoup trop When the Night Falls de Xavier Bardem, qui évoquait la vie tout aussi mouvementée de l'écrivain cubain Reinaldo Arenas. Bref, on n'a pas l'impression ici de se retrouver en terrain original.

Il me reste cinq films à voir en compétition, dont ceux du Français Claude Miller et du Japonais Ichikawa. Difficile d'y aller de prédictions éclairées (de plus, les jurys ne sont jamais du même avis que les critiques). Prêsumons toutefois que l'efficace Tunnel se hissera assez haut, à moins que son vis-à-vis allemand Das Experiment d'Olivier Hirschbiegel ne lui rafle le gros lot ou à tout le moins le prix du meilleur scénario. Le laurier de la mise en scène pourrait échoir à Mariages de Catherine Martin. Quant au prix d'interprétation féminine, il irait à ravir à Catherine Trudeau pour L'Ange de goudron de Denis Chouinard. Prix d'interprétation masculine: peut-être Michael Degen dans Leo & Claire de Joseph Vilsmaier. Prix du jury à Une lettre pour l'Amérique d'Iglïka Trifonova ou à Abandonnés d'Arpad Sopsits. En tout cas, la palme du public devrait couronner le charmant Fils de la mariée de Juan José Campanella.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

**McGill**

**Programme d'études sur le Québec - Professeur(e) invité(e) Desjardins**

Le Programme d'études sur le Québec de l'Université McGill sollicite les candidatures de personnes possédant un doctorat ou qui auront déposé leur thèse avant le 1er janvier 2002, dans le domaine de la science politique et dont le principal champ d'intérêt porte sur le Québec.

**Fonctions**

La charge de travail du professeur invité consiste à donner deux cours: un cours en français à orientation multidisciplinaire intitulé «Études sur le Québec» au niveau de la troisième année du baccalauréat et un cours en anglais intitulé «Introduction to Quebec Politics» au niveau de la première année du baccalauréat. La personne choisie sera aussi invitée à participer activement aux activités du PÉQ et à prononcer des conférences sur ses travaux au cours de son séjour à l'Université McGill.

**Exigences**

Ph.D. complété en science politique ou sur le point de l'être. La maîtrise du français et de l'anglais est nécessaire. Une expérience en enseignement est un atout. La création de ce poste vise à encourager les jeunes chercheurs à entreprendre ou à compléter un projet de recherche menant à la publication d'un article ou d'un ouvrage savant ainsi qu'à l'organisation d'un symposium multidisciplinaire. Les personnes intéressées devront soumettre un curriculum vitae, un syllabus pour chacun des cours, un projet d'article scientifique et un projet de symposium multidisciplinaire.

**Date d'entrée en fonction et traitement**

La date d'entrée en fonction est le 1er janvier 2002 pour une durée de 8 mois. La rémunération est de 20 000,00 \$ et est sous réserve d'approbation budgétaire. Les avantages sociaux sont à ajouter à ce montant.

Veuillez faire parvenir, AVANT LE 15 OCTOBRE 2001, les documents requis avec un dossier d'évaluation d'enseignement ainsi que trois lettres de recommandation à:

M. Alain-G. Gagnon, Directeur  
Programme d'études sur le Québec  
3460, rue McTavish, bureau 314  
Montréal (Québec) H3A 1X9

**PROFESSEURE, PROFESSEUR EN COMMUNICATION (POSTE RÉGULIER)**

Concours n° 0104-911  
2<sup>e</sup> affichage

La Télé-université, établissement d'enseignement universitaire à distance, cherche à pourvoir à un poste régulier de professeure ou professeur en communication.

**SECTEUR DISCIPLINAIRE** Communication.

**SOMMAIRE DE LA FONCTION**

Selon les modes de la formation à distance, la professeure ou le professeur agit principalement comme responsable de la conception et de la diffusion de cours en communication, notamment en communication organisationnelle et en communication interculturelle.

Elle ou il collabore au développement de programmes de formation à distance en communication.

Elle ou il poursuit des activités de recherche dans son domaine de spécialisation.

Elle ou il collabore à la vie académique de l'unité d'enseignement et de recherche Sciences humaines, Lettres et Communications.

**EXPÉRIENCE**

Expérience professionnelle d'au moins cinq ans, de préférence portant principalement sur l'enseignement et la recherche en milieu universitaire ainsi que sur la direction d'équipes.

Expérience des technologies et des modes de formation à distance, et sens pédagogique.

Capacité de maillage avec des universités et des groupes de recherche.

Excellente maîtrise du français et grande compétence en matière de communication écrite.

**FORMATION** Doctorat en communication ou en sociologie.

**TRAITEMENT** Selon la convention collective en vigueur.

**LIEU DE TRAVAIL** Québec ou Montréal.

**ENTRÉE EN FONCTION** Novembre 2001.

La Télé-université souscrit à un programme d'équité en matière d'emploi. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que leurs attestations d'études avant 17 heures le 28 septembre 2001 à:

Monsieur René Roy  
Adjoint  
Direction de l'enseignement  
et de la recherche  
Télé-université  
455, rue de l'Église  
C. P. 4800, succ. Terminus  
Québec (Québec) G1K 9H5

Université du Québec  
**TÉLUQ**  
L'Université à distance

**Professeur régulier en PSYCHOÉDUCATION**

Le Département de psychoéducation et de psychologie de l'Université du Québec à Hull désire combler un poste de professeur régulier dans le domaine de la psychoéducation.

Le candidat doit être titulaire d'un doctorat dans une discipline pertinente des sciences humaines ou sociales appliquées (les candidatures de personnes en rédaction de thèse pourront être considérées), posséder une formation de premier ou de deuxième cycle en psychoéducation et être spécialisé en écologie des milieux d'intervention avec accent particulier sur la formation et l'encadrement du personnel intervenant. Le candidat doit avoir une bonne connaissance du réseau de services et des milieux d'intervention de l'Outaouais et posséder une expérience professionnelle substantielle à titre d'intervenant. Le candidat devra démontrer un excellent potentiel en recherche et en enseignement universitaire ainsi que des aptitudes à l'encadrement d'étudiants et être disponible pour des services à la collectivité. Il devra également faire preuve d'une bonne connaissance de la langue française orale et écrite.

**Traitement:** Selon les qualifications et l'expérience  
**Lieu de travail:** Hull  
**Date d'entrée en fonction:** Octobre 2001

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae et de deux lettres d'appui ainsi qu'un tiré-à-part d'une publication récente avant 16 h 30, le 21 septembre 2001, à l'attention de: Monsieur Daniel Pelletier, directeur du Département de psychoéducation et de psychologie, Université du Québec à Hull, case postale 1250, succursale B, Hull (Québec) J8X 3X7.  
**Courriel:** daniel\_pelletier@uqah.quebec.ca  
**Téléphone:** (819) 595-3900, poste 1-2386 **Télocopieur:** (819) 595-2384

**Note:** Les dossiers de candidature ou les pièces transmises par courrier électronique ou par télécopieur ne seront pas acceptés.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. Poste accessible aux femmes et aux hommes. Le genre masculin est utilisé par souci d'allègement du texte. On doit l'interpréter dans son sens générique.

UNIVERSITÉ EN OUTAOUAIS  
Université du Québec à Hull

**ARTEXTE**

Le Centre d'information Artex est présentement à la recherche d'un(e):

**DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)**

**RESPONSABILITÉS**

- Coordination et développement des activités
- Gestion financière et des ressources humaines
- Demande de subvention et recherche de financement
- Représentation de l'organisme

**EXIGENCES**

- Expérience en gestion des organismes culturels
- Connaissance des milieux artistiques (art contemporain)
- Aisance avec les bases de données et les réseaux informatiques
- Maîtrise du français et de l'anglais

**CONDITIONS**

- Poste permanent à temps plein. Salaire à partir de 35 000 \$

Faire parvenir votre CV avant le 1er octobre 2001 à:

Danielle Léger, présidente  
Centre d'information Artex  
460, Sainte-Catherine Ouest, espace 508  
Montréal (Québec) H3B 1A7

Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour l'entrevue.

LE DEVOIR

## LE MONDE

L'ex-président ira en appel

## Milosevic est débouté par la justice néerlandaise

ASSOCIATED PRESS

La Haye — Un tribunal de La Haye a rejeté hier l'appel qu'avait déposé l'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic contre son maintien en détention aux Pays-Bas dans un centre des Nations unies. Le juge Roel Paris a fait valoir que le Tribunal pénal international (TPI) était «une cour indépendante et impartiale».

Dans sa décision, le juge Paris se réfère également à de précédents jugements, notamment l'arrêt rendu l'an dernier par la Cour européenne de justice sur la légitimité du TPI. «Le tribunal néerlandais est incompétent pour se prononcer sur la demande de remise en liberté de Milosevic, a ajouté le magistrat, qui devait déterminer si les arguments de l'ancien maître de Belgrade étaient justifiés.

Le TPI «peut être considéré comme une cour indépendante et impartiale», précise le jugement, rendu après une semaine de délibérations sur l'appel interjeté par les avocats de l'équipe juridique de Slobodan Milosevic. Ceux-ci avaient plaidé l'illégalité du TPI, créé par le Conseil de sécurité de l'ONU et non l'Assemblée générale de l'organisation, et la souveraineté des Pays-Bas pour dénoncer la détention de leur client.

Les avocats de l'Etat néerlandais ont contredit cet argument en rappelant que Milosevic avait reconnu le TPI en signant en 1995 les accords de Dayton qui avaient mis fin à la guerre de Bosnie

(1992-1995). Un geste que celui qui dirigeait alors la Serbie affirmait maintenant avoir effectué sous la contrainte. Les défenseurs des Pays-Bas ont d'autre part rappelé que les compétences du Conseil de sécurité étaient définies dans la Charte des Nations unies et que rien dans ces textes ne lui interdisait de créer le TPI.

En appel

Nico Varkevisser, chef d'un groupe international de soutien à Milosevic, a annoncé son intention de faire appel de ce jugement devant «la plus haute juridiction des Pays-Bas». Il a ajouté qu'il pourrait également renvoyer l'affaire devant la Cour européenne de justice sous prétexte que la détention de l'ancien chef d'Etat équivalait à un «enlèvement» et que ce dernier est confronté à des conditions discriminatoires dans le centre de détention onusien de Scheveningen, près de La Haye.

Milosevic n'était pas présent à la séance d'hier. Resté dans sa cellule du centre des Nations unies, il était représenté par plusieurs avocats volontaires pour assurer sa défense. La veille, lors de sa deuxième audience devant le TPI, l'ancien président inculpé de crimes de guerre et crimes contre l'humanité pour les atrocités commises au Kosovo avait appris qu'il allait être également poursuivi par le TPI pour génocide — le crime le plus grave reconnu dans les statuts du tribunal de l'ONU — en Bosnie, et peut-être aussi en Croatie.

Intenses tractations pour réunir Peres et Arafat  
Les missions diplomatiques se multiplient au Proche-Orient

ASSOCIATED PRESS

Jérusalem — Israéliens et Palestiniens préparent la tenue de négociations sur la trêve malgré la poursuite des violences dans les Territoires: Tsahal a ainsi détruit six habitations d'un camp de réfugiés de la Bande de Gaza, tandis que 17 Palestiniens ont été blessés au cours de deux fusillades.

Cette situation plus tendue que jamais n'empêche pas que des contacts soient en cours pour essayer d'organiser une rencontre entre Simon Peres et le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, a déclaré Yoram Dori, conseiller du ministre israélien des Affaires étrangères, lequel a déjà précisé que de tels pourparlers pourraient avoir lieu la semaine prochaine.

Les deux hommes pourraient ainsi se retrouver lors du séminaire annuel de Cernobbio, sur le lac de Côme, du 7 au 9 septembre. Les organisateurs ont confirmé la présence de Peres, présent le 6 septembre à Rome pour un entretien avec son homologue italien Renato Ruggiero. La présence d'Arafat dans la luxueuse villa d'Este n'a pas encore été confirmée.

D'après Dori, l'objectif est de

porter un coup d'arrêt aux violences et d'appliquer les recommandations de la commission Mitchell. Un processus qui pourrait aboutir à des pourparlers de paix. «De soigneuses préparations sont nécessaires dans le climat d'hostilité et de méfiance qui prévaut actuellement», a-t-il expliqué.

La situation est en effet telle que le ministre français des Affaires étrangères, Hubert Védrine, l'a qualifiée hier de «désastre absolu» et a annoncé sa venue dans la région d'ici deux semaines, précisant que ses homologues européens s'étaient mis d'accord pour se succéder dans la région afin de tenter de faire avancer la paix. Il sera notamment précédé par le responsable de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'UE, Javier Solana, qui se rendra quatre jours dans la région.

En attendant, sur le terrain, Tsahal continue ses opérations: quatre chars et deux bulldozers ont pénétré tôt hier dans le camp de Rafah (sud de la Bande de Gaza), près de la frontière avec l'Égypte pour y démolir six maisons. Selon l'Etat hébreu, ces bâtiments vides étaient utilisés comme caches, notamment pour des trafics d'armes depuis l'Égypte.

Les comités de village examinent l'avenir de leur mouvement

Les Kabyles se concertent  
Les approches officieuses d'Alger sont repoussées

ASSOCIATED PRESS

Alger — La Coordination des comités de village de Kabylie est en conclave depuis jeudi à M'Chdallah, à l'est d'Alger, pour arrêter les actions à mener dans la lignée des revendications nées des émeutes qu'a connues la région depuis la mi-avril, et qui ont fait une soixantaine de morts parmi les manifestants.

Avant cette rencontre regroupant les délégués de sept wilayas (préfectures), Tizi Ouzou, Bejaia, Bouira, Boumerdes, Sétif, Bordj Bou Arréridj et Alger, la presse algérienne a fait état de plusieurs tentatives du pouvoir d'entamer un dialogue secret avec les comités de village pour négocier la fin du mouvement. Une vague de protestation qui, après cinq mois d'existence, ne montre pas de signe d'essoufflement, même si les affrontements entre forces de l'ordre et manifestants ont cessé.

Selon le quotidien *Liberté*, le pouvoir a délégué ces dernières semaines plusieurs émissaires de haut rang pour parvenir à un dialogue qui casserait la cohésion et l'inflexibilité des comités de village pour les amener à renoncer à leurs principales revendications. Le journal indique même que Saïd Bouteflika, frère et conseiller du président algérien, s'est déplacé à Tizi Ouzou au moins deux fois afin de récolter des informations et rencontrer des notables.

D'autres émissaires, dont des hauts cadres de l'Etat, ont également tenté d'entrer en contact avec certains délégués de la coordination interwilayas pour les convier à des rencontres informelles, précise *Liberté* qui souligne que, parmi ces émissaires, il y en a avait deux du général

Mohamed Lamine Mediène, alias Toufik, chef des services secrets algériens.

D'après ces émissaires, le général Toufik serait prêt à recevoir des délégués en les rassurant d'emblée que la plateforme d'El-Kseur, regroupant les revendications du mouvement, serait satisfaite, y compris le point lié au départ de la région des gendarmes.

Les coordinations des différentes wilayas de Kabylie ont confirmé implicitement ces tentatives de contacts informels en affirmant qu'«il ne peut y avoir de contacts qui ne soient publics. Si le pouvoir veut dialoguer, il n'a qu'à annoncer son désir publiquement.»

La coordination intercommunale de Bejaia est encore plus claire puisque, à l'issue de la rencontre de ses délégués mardi à

Aokas, elle a déclaré ne plus vouloir entendre parler d'émissaires d'Alger. Les délégués «dénoncent énergiquement les tentatives occultes et malsaines du pouvoir visant à la déstabilisation du mouvement par le biais de ses émissaires fantômes».

De son côté, la coordination des comités de village de Tizi Ouzou s'est contentée de réitérer son refus de tout dialogue ou de négociation de la plateforme d'El-Kseur.

Parmi les revendications des comités de villages, contenues dans cette plateforme, on retrouve notamment le départ définitif de la région des gendarmes, considérés par les manifestants comme les principaux responsables de la situation actuelle, la reconnaissance de la langue tamazight (berbère) comme langue nationale et officielle, la fin de la hogra (le mépris et les abus de pouvoir) et une série de demandes socio-économiques.

Manifestation devant le parlement

## Skopje entame l'étude de la réforme constitutionnelle

REUTERS

Skopje — Le Parlement macédonien a commencé à débattre hier des réformes constitutionnelles visant à étendre les droits des Albanais, nouvelle phase du délicat plan soutenu par l'OTAN pour endiguer la guerre civile.

L'ouverture de ce débat avait été retardée de plus de six heures en raison d'une manifestation de quelques centaines de Macédoniens, qui ont bloqué les entrées du parlement. Brandissant des drapeaux macédoniens rouge et jaune, les manifestants ont appelé le gouvernement à démissionner. Ils estiment que le plan de paix est une capitulation imposée aux Macédoniens sous la menace des armes albanophones.

Plusieurs parlementaires ont été pris à partie, notamment Zehir Bekteshi, un député du Parti pour la démocratie et la prospérité (albanophone) qui a été frappé au visage avant de s'enfuir.

«Honte! Vous êtes des traîtres à la nation», ont crié des manifestants à la police anti-émeute qui a fini par libérer une entrée en milieu d'après-midi, permettant aux parlementaires de pénétrer dans le bâtiment.

«La décision que nous prenons déterminera l'avenir de la Macédoine», a déclaré le président modéré Boris Trajkovski, à l'ouverture des débats.

«Cet accord n'est pas parfait, mais aucun accord ne l'est. C'est le meilleur que nous ayons pour le moment et il présente certains aspects très positifs, a-t-il poursuivi. L'alternative est la guerre».

Les réformes constitutionnelles proposées feraient de l'albanais une langue officielle dans les zones où les albanophones représentent au moins 20 % de la population. Un certain degré d'autonomie sera également accordé dans ces mêmes zones tandis qu'une représentation proportionnelle des minorités au sein du gouvernement, de la police et de la Cour constitutionnelle est prévue. En vertu de l'accord de paix signé par tous les principaux dirigeants de partis politiques, le 13 août, une majorité des deux tiers de l'assemblée est requise pour amorcer le processus. Après avoir débattu des projets de réformes, ils devront adopter leur mise en œuvre, à nouveau par une majorité des deux tiers.

Les débats pourraient durer plusieurs jours pour s'achever par un vote, mardi, sur la poursuite du processus. Diplomates et analystes occidentaux prédisent dans l'ensemble un vote parlementaire favorable au processus.

Les rebelles ont accepté d'être désarmés et de se disperser si les réformes sont adoptées. Ils ont jusqu'à présent remis 1400 armes à l'OTAN, soit 300 de plus que l'objectif prévu par l'Alliance atlantique à ce stade. Au total, l'OTAN vise à récupérer 3300 armes auprès des rebelles durant sa mission de 30 jours en Macédoine qui devrait engager environ 4500 soldats, dont 4300 sont déjà sur place. La collecte reprendra en début de semaine prochaine, quel que soit le déroulement de la session parlementaire, a précisé le porte-parole de l'OTAN en Macédoine, le commandant Barry Johnson.

EN BREF

## Pékin inculpe deux militants

(Reuters) — Les militants démocrates chinois Mu Chuanheng et Yan Peng ont été formellement inculpés de subversion plusieurs semaines après leur arrestation, a annoncé hier une porte-parole d'une association de défense des droits de l'homme. Mu avait été arrêté le 13 août à Qingdao, dans l'est de la Chine, pour avoir manifesté contre la détention de Yan, qui était emprisonné depuis le 11 juillet.

## Une conseillère agent double

(Reuters) — Une ancienne conseillère de George W. Bush lors de la campagne présidentielle a été condamnée à un an de prison et 3000 dollars d'amende pour avoir fourni des documents secrets à son rival démocrate Al Gore et avoir menti à ce sujet. Juanita Lozano, qui a plaidé coupable de fraude postale et de parjure, a admis avoir envoyé une cassette de 60 minutes des entraînements de Bush en vue d'un des débats publics avec Gore et 120 pages de documents confidentiels à un associé du candidat démocrate malheureux.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Department of French, Italian and Spanish

On the edge and leading the way.  
The University of Calgary is an innovative university that builds a spirit of discovery and inquiry while delivering a dynamic life and quality learning experience.

Le Département d'études françaises, italiennes et espagnoles (Université de Calgary) combine l'apprentissage des langues avec une riche variété d'intérêts intellectuels, y compris l'étude de la littérature et de la culture. En 2000 nous avons reçu une subvention importante de la Fondation canadienne pour l'innovation pour fonder un centre de recherche sur le langage. Le Département s'est donc engagé à renforcer ses activités de recherche et d'enseignement dans le domaine de l'acquisition d'une deuxième langue, et cela, en examinant l'impact des nouvelles technologies sur l'apprentissage. Dans ce but, le Département annonce l'ouverture d'un poste de professeur adjoint menant à la permanence (entrée en fonction le 1 juillet 2002). Nous recherchons la candidature de personnes possédant un programme de recherche dynamique et ayant pour spécialisation l'étude de l'acquisition d'une deuxième langue avec un intérêt marqué, à la fois dans leurs recherches et dans leur enseignement, pour les méthodologies qui comprennent l'utilisation des nouvelles technologies. La compétence linguistique en espagnol serait un atout important.

La personne nommée à ce poste obtiendra un doctorat (PhD ou l'équivalent) en linguistique, en études françaises ou dans un domaine connexe, complètera à son actif un excellent dossier de publications, aura déjà enseigné le français à des non-francophones, et pratiquera couramment le français comme langue de communication quotidienne. Nous favoriserons la candidature de personnes qui apportent de l'énergie et de l'innovation à leurs recherches et à leur enseignement (premier, deuxième, troisième cycles), qui sont aptes à créer de nouveaux ponts intellectuels entre les divers secteurs du Département et de l'Université et qui ont intégré une vision interdisciplinaire à leur propre travail universitaire. Le Département participe actuellement à plusieurs initiatives, soit avec le Département de linguistique dans la Faculté des Sciences Sociales, avec le Département d'études germaniques, slaves et de l'Asie orientale dans la Faculté des Études Humaines ainsi qu'avec la Faculté de l'Éducation. Nous nous attendons à ce que la personne nommée à ce poste participe à la fois au renforcement et au développement de telles initiatives, surtout dans le développement du nouveau centre de recherche.

Les candidat(e)s doivent faire parvenir au directeur du Département une lettre d'introduction ainsi qu'un curriculum vitae complet accompagné d'informations détaillées sur leurs études supérieures. Les répondants des candidat(e)s feront parvenir trois lettres de recommandation confidentielles directement au Département d'études françaises, italiennes et espagnoles. Toute documentation relative à cette demande doit parvenir au plus tard le 10 octobre 2001 à l'adresse suivante: M. Anthony Wall, directeur, Department of French, Italian and Spanish, University of Calgary, 2500 University Dr. N.W., Calgary, AB, Canada T2N 1N4

Applications are encouraged from Canadians, permanent residents of Canada and non-Canadians.

www.ucalgary.ca

## PROFESSEURE, PROFESSEUR EN INFORMATIQUE APPLIQUÉE À L'ORGANISATION (POSTE RÉGULIER)

Concours n° 0010-926  
2<sup>e</sup> affichage

La Télé-université, établissement d'enseignement universitaire à distance, cherche à pourvoir à un poste régulier de professeure ou professeur pour assumer certains cours en informatique appliquée à l'organisation (IAO) et en administration des affaires, aux premier et deuxième cycles.

<b>SECTEUR DISCIPLINAIRE</b>	Systèmes d'information ou Gestion des technologies de l'information.
<b>SOMMAIRE DE LA FONCTION</b>	Selon les modes de la formation à distance, la professeure ou le professeur agit principalement comme responsable de la conception et de la diffusion des cours en informatique appliquée à l'organisation et en administration des affaires, dans les domaines des systèmes d'information et du commerce électronique. Elle ou il poursuit également des activités de recherche dans son domaine de spécialisation. Elle ou il s'acquies, en outre, des tâches d'administration pédagogique et de services à la collectivité prévues à la convention collective. Elle ou il est rattaché à l'unité d'enseignement et de recherche Science et Technologie.
<b>EXPÉRIENCE</b>	Expérience d'enseignement, de recherche et de publication, en milieu universitaire de préférence. Excellente maîtrise du français et grande compétence en matière de communication écrite. Une expérience de travail liée aux systèmes d'information ou au commerce électronique serait un atout.
<b>FORMATION</b>	Doctorat dans un secteur approprié.
<b>TRAITEMENT</b>	Selon la convention collective en vigueur.
<b>LIEU DE TRAVAIL</b>	Québec ou Montréal.
<b>ENTRÉE EN FONCTION</b>	Novembre 2001.

La Télé-université souscrit à un programme d'équité en matière d'emploi. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que leurs attestations d'études avant 17 heures le 28 septembre 2001 à :

Monsieur René Roy  
Adjoint  
Direction de l'enseignement  
et de la recherche  
Télé-université  
455, rue de l'Église  
C. P. 4800, succ. Terminus  
Québec (Québec) G1K 9H5

Université du Québec  
TÉLUO  
L'Université à distance

revue d'art contemporain

## PARACHUTE

contemporary art magazine

Les Éditions PARACHUTE publient une revue trimestrielle sur l'art contemporain international, en plus de diverses autres publications, et organisent régulièrement des événements connexes.

## COORDONNATEUR (TRICE) DE L'ADMINISTRATION

## DÉFINITION DE TÂCHES

- Assister la direction;
- Coordonner la planification budgétaire et la comptabilité;
- Rédiger les demandes de subvention;
- Coordonner la gestion de production des publications et événements;
- Coordonner la gestion des abonnements et superviser la diffusion;
- Participer aux activités promotionnelles;
- Voir à la gestion générale du bureau;
- Assurer le support technique sur informatique

## QUALIFICATIONS

- Diplôme universitaire en sciences humaines, histoire de l'art ou administration des arts;
  - Expérience pertinente de cinq ans;
  - Très bonne connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit;
  - Compétences en rédaction et en informatique (Word, Excel, Filemaker, Simple comptable, Outlook);
  - Connaissance du milieu culturel;
  - Sens de l'organisation, dynamisme, esprit d'équipe et d'initiative.
- Les personnes intéressées doivent postuler au plus tard le 5 septembre 2001 et être présentement disponibles. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre d'intention à :

PARACHUTE, revue d'art contemporain

4060, boul. Saint-Laurent, bureau 501, Montréal (Québec) H2W 1Y9  
Par la poste ou par télécopieur seulement : (514) 842-9319  
Seules les personnes retenues pour entrevue seront contactées.

## É D I T O R I A L

## La conférence pathétique

Amorcée dans la confusion la plus totale, la Conférence contre le racisme va se conclure dans l'échec. Détournement de l'agenda, chapelet d'injures, ambitions pécuniaires, politique de la chaise vide, tout concourt à favoriser ce repli sur soi que Durban devait justement combattre.

**L**e combat contre le racisme, on ne le soulignera jamais assez, est l'une des missions essentielles de l'ONU. Il en est même l'une de ses raisons d'être, si ce n'est sa raison d'être. Nier ce qui fait la différence de l'autre revient à composer la négation du texte qui fonde justement l'ONU, soit la Déclaration universelle des droits de l'homme dont l'article premier, faut-il le rappeler, stipule que «tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits». Conséquemment, ils peuvent se prévaloir des mêmes droits «sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion...». Lorsqu'ici et là on s'attela à la préparation de cette troisième conférence sur le sujet, on était animé par une bonne volonté qui a rapidement cédé la place à la mauvaise foi.

Lorsque les 22 pays membres de la Ligue arabe ont voulu insérer une proposition selon laquelle le sionisme était une forme de racisme, on a en quelque sorte huilé le mécanisme de l'implosion de cette conférence. Dans cette histoire, il faut bien souligner que les acteurs de cette politique n'entendaient et n'entendent toujours pas faire dans le détail. En effet, cette volonté d'assimiler le sionisme à une forme de racisme s'est accompagnée d'une justification quelque peu virulente. Estimant qu'Israël était «un régime d'apartheid», les délégués et politiciens qui participaient à une assemblée préparatoire à la Conférence de Durban, en juillet dernier, ont voté une résolution finale selon laquelle il fallait «liquider le régime d'apartheid israélien». Rien de moins!

La question ainsi posée par la Ligue arabe devrait permettre de poser une question corollaire: est-ce que la Ligue arabe n'est pas antisémite? En tout cas, certaines enquêtes menées par des journaux allemands nous rappelaient cette semaine que les livres scolaires utilisés dans le système palestinien assurent qu'il faut «se méfier des juifs, car ils sont malhonnêtes et déloyaux». Un livre d'histoire, composé certainement par des adhérents aux élucubrations négationnistes, justifie l'Holocauste par «le fanatisme religieux» et «la cupidité des juifs».

En ayant capté ou plutôt en ayant tout fait pour kidnapper une bonne partie de l'ordre du jour de la conférence de Durban de la manière que l'on sait, les membres de la Ligue arabe n'ont fait et ne font que conforter les camps regroupant les extrémistes palestiniens et israéliens. Il y a fort à parier que les colons, les fous de Dieu, qui trouent la carte proche-orientale, doivent éprouver au fond une certaine satisfaction à cette polarisation, à cette cristallisation prononcée. Plutôt que d'apporter son soutien aux forces de la paix qu'il y a dans les deux camps, on a fait encore une fois le lit de la haine.

Qui plus est, on a fourni une occasion en or aux Nord-Américains et aux Européens qui, en boycottant ou en envoyant des seconds violons, se sont défaits de leurs responsabilités. Le monde occidental dans son ensemble doit être au fond passablement soulagé de ne pas être mis dans l'obligation de répondre de son passé encore tout récent de colonialiste. Les Colin Powell, John Manley, Hubert Védrine et autres ne s'étant pas déplacés, aucun engagement sérieux ou réel ne sera pris.

Tout ce qui devait être discuté est d'ores et déjà mort au feuillet. Certaines organisations comme Amnesty internationale entendaient soumettre et débattre de propositions tout ce qu'il y a de sensé pour ce qui a trait au passé colonial. On souhaitait ainsi discuter de cette satanée dette des pays pauvres; on voulait démontrer en quoi elle était un héritage pervers du colonialisme et donc conclure sur une radiation de ce fardeau. On voulait proposer un système d'aide au développement, on... Bref, toute l'architecture dessinée pour mettre fin aux conséquences du colonialisme, de l'esclavagisme, du racisme, va certainement s'écrouler.

En outre, il est fort probable que le terrible sort fait aux millions de Kurdes, à la caste des 160 millions de dalits en Inde, aux milliers de Roms ou gitans en Europe, au 1,4 million d'esclaves dans le sud du Soudan, sans oublier les multiples exactions dont sont victimes les immigrants en Arabie Saoudite, tout cela va... perdurer!

L'évolution qu'a prise cette conférence met en lumière, une fois de plus, le pathétique humain.



Serge Truffaut



LE CAPITAINE PICHÉ A DÉJÀ TRANSPORTÉ DE LA MARI...  
GARNOTTE 2001-09-01

## L E T T R E S

## Le poids de l'école

Nikolaï est arrivé à la maison avec le matériel scolaire pour commencer sa première année à l'école. Son excitation était au maximum. Il nous montrait avec orgueil ses premiers livres, ses cahiers, ses cartables, ses crayons, etc. Son enthousiasme était contagieux. Nous étions là, sa grand-mère, son grand-père, moi et sa mère. Celle-ci identifiait chaque chose et l'enfant les plaçait dans le nouveau sac à dos. Quand il fut rempli, il pesait trois kilos et demi! Nikolaï l'a tout de suite mis sur ses épaules et il s'est exclamé: «Qu'il est lourd!» Mais son enthousiasme n'a pas diminué pour autant.

Attention, parents et autorités scolaires et sanitaires du Québec! En Argentine, où j'habite six mois par année, les autorités scolaires et sanitaires ont défendu l'usage des sacs à dos trop lourds pour les élèves du primaire à cause des conséquences néfastes sur leur colonne vertébrale. À la place, il existe maintenant de belles et pratiques valises à roulettes, que les enfants trainent avec bonheur... On pourrait les imiter!

Luciana Seghezio  
Longueuil, 28 août 2001

## Rapport Larose: une honte!

Le 20 août 2001, Gérald Larose, président de la Commission des états généraux sur le français, a déposé son rapport final.

Fort décevant, ce rapport! Rien de rien sur la nécessité de l'affichage commercial unilingue français partout sur le territoire québécois. Rien de rien sur la nécessaire utilisation de la clause dérogatoire («nonobstant») lorsque les intérêts vitaux et fondamentaux du Québec sont en jeu. Rien de rien sur la fréquentation obligatoire du cégep francophone au même titre que le primaire et le secondaire. Rien de rien sur le français, langue du travail, domaine où il y a de graves lacunes. Rien de rien sur la fraude constitutionnelle de 1867 (article 133) ni sur celle de 1982 (article 23).

Bref, aucune prise de position virile et déterminante. Rien de rien qui aurait réellement compté, qui aurait réellement fait avancer la grande cause du français au Québec.

J'ai été l'un de ceux qui ont présenté un mémoire à cette Commission des états généraux sur le français. Il fut dûment entendu à Longueuil, en novembre 2000. Il pourrait se résumer en quelques mots: la situation du français au Québec, le gouvernement la connaissait fort bien et il n'aurait eu qu'à agir. Or il ne voulait pas agir et a donc créé cette commission qui n'est que poudre aux yeux.

Le rapport Larose, de son côté, pourrait aussi se résumer en quelques mots: mesdames, messieurs du gouvernement, comme vous pourrez le constater, nous n'avons rien recommandé de ce que vous ne vouliez pas que nous recommandions. Nous nous en sommes tenus à des généralités sans substance, le tout conformément à ce que souhaitiez. Voilà! Vous en ferez ce que vous voudrez. N'oubliez cependant pas notre rémunération.

Grandiloquent dans sa présentation, insignifiant dans son contenu, le rapport Larose est un chef-d'œuvre de démonstration de l'impudence chronique de nos propres dirigeants politiques québécois.

Mais l'espérance étant une vertu, continuons d'espérer! Le sursaut viendra! Le réveil aura lieu!  
G. Brosseau  
Saint-Jean-sur-Richelieu, 23 août 2001

## Des Québécois chez Pivot...

Le journaliste Robert Dutrisac nous apprenait dans les pages du *Devoir* que Bernard Pivot recevrait prochainement l'Ordre national du Québec des mains du premier ministre Bernard Landry. Voilà une récompense qui me semble tout à fait méritée pour cet homme qui n'a jamais hésité à manifester son affection pour le Québec. Le journaliste du *Devoir* en profitait pour dresser une nomenclature ex-

haustive des écrivains québécois qui ont eu l'occasion de passer dans les émissions de Bernard Pivot. Or un nom manquant à cette liste, et non le moindre puisque cette personne est passée en tout neuf fois chez Pivot. Il s'agit bien entendu de Denise Bombardier. Je ne peux pas croire que M. Dutrisac ait ignoré ce fait et j'ai peine à imaginer ce que cache un tel oubli certainement volontaire. Je me serais attendu à mieux d'un journaliste professionnel.

Paul Bourgeault  
Réalisateur  
Août 2001

## ... Un passage supprimé

M. Bourgeault a raison de soulever l'absence de Mme Bombardier de la liste des personnalités québécoises qui ont été reçues chez Bernard Pivot.

Cette absence n'est cependant pas due au travail du journaliste Robert Dutrisac, mais à celui du pupitre qui a réduit la longueur du texte original pour raison d'espace en supprimant un long passage que M. Bourgeault nous donne l'occasion de reproduire aujourd'hui: «Au fil des ans, Denise Bombardier était devenue une habituée chez Bernard Pivot, qui appréciait sa véhémence dans la défense de la langue française. Il l'a d'ailleurs invitée à la dernière émission de Bouillon de culture. Lors du Printemps du Québec en France, en 1999, tandis que le Québec était l'invité d'honneur du Salon du livre de Paris, Bernard Pivot avait consacré son magazine télévisé au Québec. À cette occasion, Gaëtan Soucy, l'auteur de La petite fille qui aimait trop les allumettes, avait pu se faire connaître du public français. En 1996, le plateau de Bouillon de culture s'était déplacé à Québec. Sous le thème du Québec tiraillé entre le rêve américain et le mythe français, l'émission avait réuni la directrice du *Devoir*, Lise Bissonnette, la rédactrice en chef de The Gazette, Joan Fraser, les écrivains Neil Bissonnath et Jacques Godbout, le dramaturge René-Daniel Dubois et le cinéaste Pierre Falardeau.»  
La rédaction

## REVUE DE PRESSE

## Planer jusqu'à la prochaine récession

Antoine Robitaille

**U**n avion qui perd du carburant. Les moteurs qui s'éteignent. Le pilote contraint de planer jusqu'à un endroit où il est possible d'atterrir. Les ennuis de l'Airbus d'Air Transat, le comportement habile de son pilote ont inspiré plusieurs métaphores sur l'économie canadienne — et mondiale — en plein ralentissement.

«Certaines personnes croient encore que l'économie est comme un jet piloté par l'Etat», écrivait Peter Foster dans le *National Post*, jeudi. Et cela fait partie du problème, selon lui. «L'économie n'est pas un avion et, tant que les gouvernements ne tentent pas de se prendre pour des pilotes, nous ne nous écraserons pas. Mais, pour ce qui est de l'affirmation de Paul Martin, qui déclarait qu'il est au fait de ce qui se passe et que tout est sous contrôle, là, il y a de quoi paniquer.»

Foster a beau dire que l'économie n'est pas un «aéroplane», il reste que, dans son propre journal, hier, on enjoignait à celui que l'on pourrait considérer comme le pilote, Paul Martin, d'agir. En effet, le *Post* réclame carrément un budget qui tiendrait compte des nouvelles prévisions de ralentissement. Il suggère de prendre exemple sur la Banque du Canada, qui «a finalement aperçu les risques économiques pointant à l'horizon» pour l'économie du pays en abaissant son taux d'intérêt d'un quart de point. Il était temps, affirme le *Post*, car la Bourse de Toronto et la morosité de plusieurs économistes du secteur privé indiquaient clairement qu'il fallait faire quelque chose. «Si la Banque du Canada peut complètement modifier ses prévisions à la lumière de nouvelles données, pourquoi le gouvernement fédéral ne peut-il faire la même chose?» Le *Post* fait remarquer qu'Ottawa n'a pas renou-

velé ses intentions fiscales depuis février 2000. Le minibudget de l'automne était préélectoral et ne contenait pas «des calculs et les prévisions détaillées qui sont la marque d'un véritable budget». Depuis le dernier vrai budget, «l'économie des États-Unis a décliné jusqu'à des niveaux de croissance frisant le zéro et menace

l'économie du Québec». Ce qui soutient encore l'aviion de l'économie: l'air que lui donnent «les dépenses des consommateurs», lesquelles se maintiennent. Bref, opine le *Post*, «sans les promesses de réductions d'impôt aux États-Unis et au Canada, nous serions probablement déjà en récession». Mais ce n'est pas seulement le ralentissement qui commande un budget, c'est aussi «l'insouciance fiscale» des libéraux au pouvoir. Ces derniers continuent de dépenser sans compter: cette année, déplore le *Post*, différents ministres du gouvernement Chrétien ont annoncé de trois à quatre milliards de nouvelles dépenses non budgétées.

Faudrait-il se laisser planer sans toucher les commandes? Oui, répondrait sans doute le chroniqueur Derek DeCloe, du *Financial Post*, qui commentait hier les changements à la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Le fonctionnement de cet organisme est selon lui un exemple à ne pas suivre pour le «reste du pays», et principalement pour le nouvel Office d'investissement du Régime de pensions du Canada (RPC). Le problème de la Caisse tient à «son double mandat», qui consiste non seulement à «faire croître l'actif de ses actionnaires» mais aussi à «contribuer par ses activités à la vitalité de

l'économie du Québec». Cela incite les politiciens en place à faire pression sur l'organisme afin qu'il tienne compte de données qui ne sont pas économiques mais qui relèvent souvent de visées nationalistes. La preuve: le bras de fer mené par la Caisse pour «empêcher» Rogers de mettre la main sur Vidéotron. DeCloe écrit ironiquement: si vous êtes prêts à gober l'histoire selon laquelle, «après sept ans à la barre de la Caisse» et «à l'âge de 55 ans», Scraire a soudainement décidé de se décharger de certaines de ses fonctions pour préparer la relève, «alors vous seriez peut-être aussi intéressés à acheter des actions dans un certain conglomerat médiatique québécois criblé de dettes». DeCloe se réjouit que le nouvel Office du Canada

## La presse



## du Canada

face du RPC, contrairement à la Caisse, n'ait pas le mandat de stimuler l'économie. Mais plus ce fonds grossira — il atteindra les 130 milliards de la Caisse de dépôt dans la prochaine décennie, note DeCloe —, plus il deviendra tentant pour les fédéraux d'infléchir la gouverne du fonds dans le sens de leurs «intérêts politiques». Après tout, on presse constamment Ottawa de sauver des entreprises qui «méritent de faire faillite ou d'être avalées par leurs concurrents. Et comme les politiciens québécois l'ont découvert, il est beaucoup plus facile de s'appuyer sur une caisse de retraite que de forger ce type de fonds avec l'argent des contribuables. Et lorsque les choses tournent mal, ils peuvent simplement congédier le gestionnaire du fonds ou, dans le cas de M. Scraire, le contraindre discrètement à prendre une forme de retraite anticipée.»

Peter Brieger s'attardait aussi hier sur le «bas de laine des Québécois», dans le *Financial Post*, dressant la liste de récents investissements dans le secteur des té-

lécommunications que, selon lui, la Caisse regrette sans doute. Il était question de Téléystème, ancien «passage obligé» pour les investisseurs, dont le prix de l'action, en Bourse, a chuté de 129,75 \$ à 2,15 \$. Or la Caisse a acheté cette année pour 44 millions de dollars d'obligations convertibles sans garantie de cette entreprise. Bref, il n'y a pas que chez la torontoise Nortel que tout va mal. Il y a aussi Microcell, dont la Caisse a acheté pour 183,1 millions de dollars d'obligations convertibles sans garantie et dont l'action est passée d'une valeur de 55,35 \$ il y a un an à 8 \$ aujourd'hui.

Vraiment, l'humeur est à la morosité. Imaginez, même en Alberta! L'éditorial du *Edmonton Journal*, hier, transpirait l'angoisse d'une récession. C'est que le gouvernement Klein a promis de rembourser totalement la dette d'ici 2005, année du centième anniversaire de la province. Or l'économie se «refroidit». Mais le gouvernement a annoncé de nouvelles dépenses avant les élections du mois de mars. Il a aussi promis 2,5 milliards en baisse d'impôt aux particuliers et aux entreprises. «Une baisse brutale des prix dans le secteur de l'énergie pourrait entraîner des problèmes de taille.» Dans ce contexte, s'interroge le *Edmonton Journal*, faut-il maintenir les baisses d'impôt ou éliminer complètement la dette? Sans prendre totalement position (devant ce qui est finalement un dilemme de riches), le *Edmonton Journal* citait un récent éditorial du *Wall Street Journal* révélant, selon lui, un glissement dans la pensée conservatrice: «Il [le WSJ] prétendait qu'une dette gouvernementale peut être acceptable si elle est gérée correctement. Le WSJ considère que les impôts peu élevés devraient donc être l'objectif à privilégier.»

## IDÉES

Nunavik

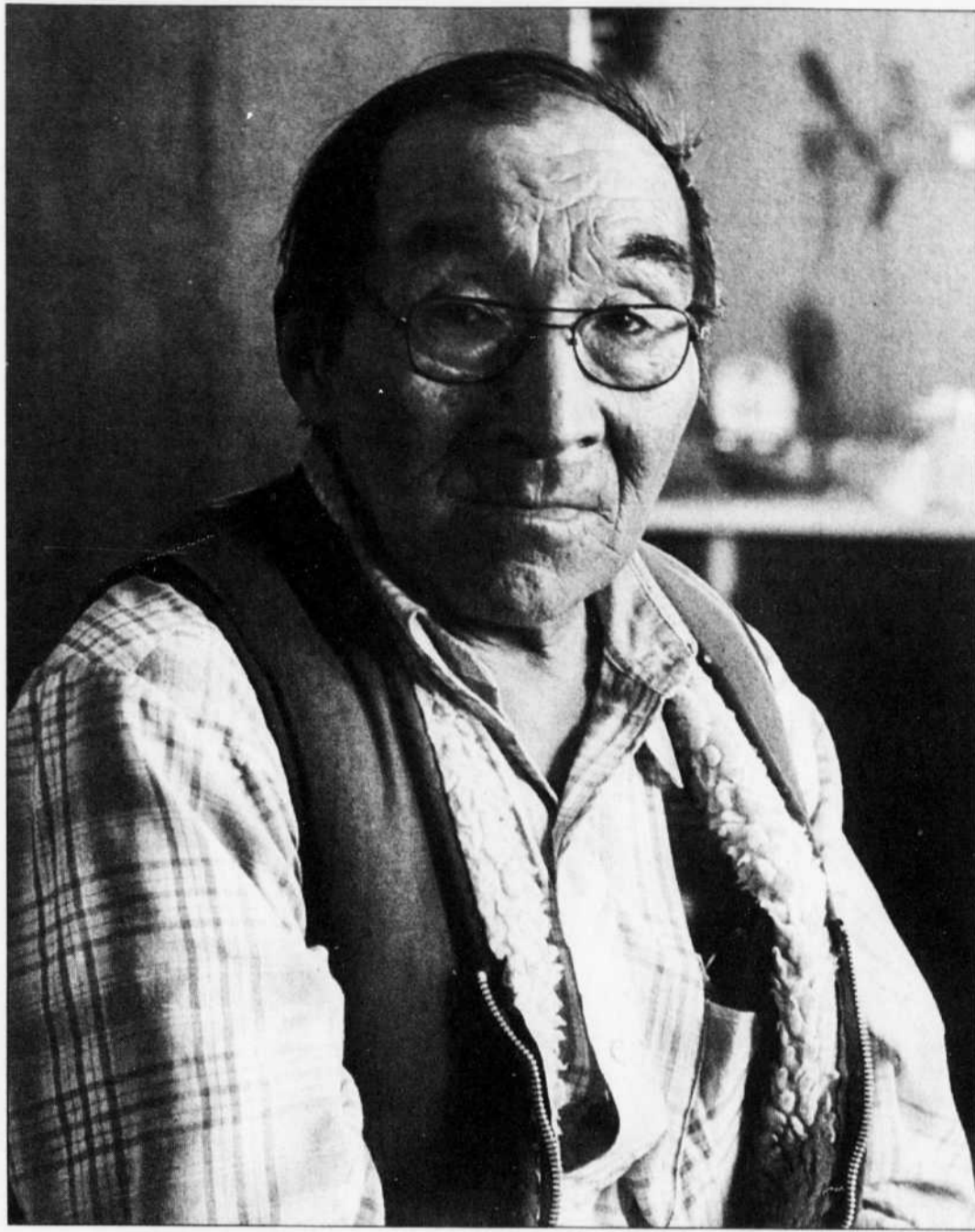
## Portrait d'un précurseur: Tamusi Qumak

«Voici un homme qui, bien que marqué par la culture traditionnelle, s'est révélé durant les 40 dernières années comme un véritable acteur de la modernité»



GEORGES FILOTAS

Georges Filotas travaille depuis 30 ans auprès des Inuits. Sa maîtrise de la langue inuite l'a placé, au fil des ans, au cœur du travail de rapprochement entre Blancs et Inuits. Plus qu'un simple traducteur, M. Filotas a contribué à établir des ponts, à la fois fragiles et durables, entre les deux communautés. Il travaille présentement avec un groupe de professeurs de mathématiques, afin de traduire en inuit des ouvrages scolaires.



GERALD MCKENZIE

On pourrait dire de Tamusi Qumak, de Puvirnituk, décédé en 1993 à quelques mois de son 80<sup>e</sup> anniversaire, qu'il n'avait pas de doute quant à son identité.

Il se posait quotidiennement ses questions au sujet de l'actualité diffusée à la radio.

D'ailleurs, parce qu'il trouvait beaucoup de similitudes entre la situation politique et sociale des Québécois et des Inuits et parce qu'il voulait une admiration profonde à René Lévesque, il poussa l'audace jusqu'à devenir membre du Parti québécois afin de mieux observer les débats d'un parti faisant la promotion de l'autonomie gouvernementale.

Tamusi Qumak avait la conviction que, dans une société moderne, il est indispensable qu'il y ait des médias permettant non seulement la diffusion des informations de l'extérieur mais aussi le débat public, condition nécessaire à la vie démocratique de la communauté. Il n'est pas étonnant qu'il fut à l'origine de la création de la radio de Puvirnituk, première radio communautaire autochtone à travers l'Arctique canadien.

Bien qu'il n'ait jamais reçu d'éducation formelle, Tamusi Qumak saisissait l'importance des mots et des écrits dans le monde moderne. Fait curieux, toute sa génération était alphabétisée, grâce au système d'écriture syllabique développé par les missionnaires anglicans un siècle plus tôt.

Conscient que la transmission de la langue inuite nécessitait la création de nouveaux outils, il entreprit la rédaction d'une encyclopédie des us et coutumes traditionnels des Inuits et d'un dictionnaire de définition de quelque 20 000 mots.

Ces œuvres, il les a menées à terme en dehors de tout encadrement institutionnel, démontrant ainsi une étonnante indépendance d'esprit ainsi qu'une rigueur de pensée et une ténacité uniques. De petites

subventions du Conseil des arts du Canada et du gouvernement du Québec lui ont servi à payer un espace et du personnel de bureau.

Quant à sa rémunération personnelle, il ne s'attendait à rien d'autre qu'à sa pension de vieillesse. Par sa capacité de prendre un recul pour regarder et analyser les comportements humains et les événements afin d'en trouver le sens, Tamusi Qumak peut être considéré comme un véritable intellectuel des temps modernes.

Homme engagé, sa pensée et son action se sont nourries mutuellement. En plus des réalisations énumérées plus haut, il a joué un rôle de premier plan sur plusieurs fronts: la formation des coopératives, le mouvement des dissidents à la Convention de la Baie-James, les travaux sur l'autonomie gouvernementale, le Groupe de travail inuit sur la justice, l'administration municipale, le comité de parents.

On dit que Tamusi Qumak était dans l'amautiq, le manteau traditionnel dans lequel les mères inuites portent leurs enfants dans le dos, quand Robert Flaherty tourna *Nanook of the North* en 1920. Une cinquantaine d'années plus tard, en 1977 plus exactement, ce même Tamusi Qumak écrivait au ministre Camille Laurin: «Trop souvent, les Blancs nous considèrent encore aujourd'hui comme n'étant qu'un peuple de chasseurs qui a l'étrange coutume d'aimer la viande crue. Mais notre culture ne peut être réduite à ses seuls éléments traditionnels. Notre culture fournit une base et une cohésion aux gestes quotidiens — hier, nous allions à la chasse en traîneau à chiens; aujourd'hui, nous bâtissons nos coopératives; et demain, nous dirigerons notre gouvernement et nos autres institutions...»

## Deux anecdotes

La première remonte à la fin des années 70 alors que Qumak, en tant que leader du mouvement de dissidence à la Convention de la Baie-James, parcourt le Québec pour expliquer la position des Inuits.

Un soir d'assemblée à Montréal, du fond de la salle bondée, une jeune Inuite s'objecte bruyamment et insiste auprès de l'interprète (un confrère blanc) afin qu'il cesse de recourir au mot «esquimaux», qu'elle considère non seulement désuet mais surtout péjoratif, pour traduire le terme «Inuits» que les Inuits utilisent dans leur langue pour se désigner eux-mêmes.

Cette contestation s'étant déroulée en anglais, Qumak doit se renseigner auprès de son interprète et c'est aussi par ce dernier qu'il répondra: «J'ai entendu moi aussi que le mot "esquimaux" est censé signifier "mangeur de viande

crue" dans une des langues amérindiennes et que, venant de la bouche de certains, c'est même un terme dérogatoire. Mais je n'éprouve aucune gêne, aucune honte à cela. Dans notre pays de froidure sans arbre, le feu tient presque du miracle. Si nos ancêtres n'avaient pas été des mangeurs de viande crue, nous ne serions pas ici ce soir! Que l'interprète utilise le mot qui lui convient; il me reste encore beaucoup de choses à expliquer à ceux qui sont venus m'écouter ce soir!»

Le second incident a eu lieu quelques années plus tard. La Convention est signée, approuvée, et les différentes lois y donnant suite sanctionnées par Ottawa et Québec.

La bataille politique semble, pour le moment, sans issue. Qumak retourne donc à son projet d'encyclopédie.

Or il y a un sujet qui l'embête et le pousse un jour à me téléphoner à Montréal. Contrairement à son

habitude, il est pressé et, passant outre aux politesses d'usage, il me demande comment les scientifiques blancs expliquent le phénomène des marées.

Je lui réponds que, selon mes connaissances, ces derniers attribuaient ce mouvement de la mer aux effets conjugués de la force d'attraction du soleil et de la lune. «C'est bien ce que j'avais déjà entendu, me dit-il avant de raccrocher, mais je voulais simplement en entendre la confirmation: c'est bien plus vraisemblable que ce que j'entends autour de moi, mes congénères prétendent que, selon les anciens, il y aurait quelque part au fond des mers un immense nombril par lequel l'eau est aspirée et expulsée dans un éternel recommencement.»

Quant à l'encyclopédie, est finalement publiée en 1988, l'explication traditionnelle des marées y est habilement ignorée.

G. F.



Gil Courtemanche

## Liberté de presse version québécoise

Deux événements anodins en apparence. Samedi dernier paraissait le premier numéro du nouveau télé-horaire publié conjointement par Radio-Canada et la chaîne Gesca. Les articles font de la place à la concurrence mais l'horaire lui-même ne contient de détails que sur les émissions de Radio-Canada. Désormais, les centaines de milliers de lecteurs prisonniers de Gesca seront moins informés que ceux qui consultent le télé-horaire du *Devoir*. Ils seront subtilement dirigés vers Radio-Canada. Cela s'appelle la convergence.

Deuxième événement anodin. TVA a annoncé que Michel Girard, journaliste à la section économique de *La Presse*, ne parlera plus des finances personnelles dans sa populaire émission matinale *Salut Bonjour*. Après sept ans, Girard sera remplacé par Jean-Philippe Décarie, chroniqueur financier au *Journal de Montréal*, qui appartient à Quebecor tout comme TVA. Ce n'est que le remplacement d'un néolibéral doux par un néolibéral absolu et obtus, mais c'est quand même la disparition d'une voix différente. Cela s'appelle la convergence et illustre remarquablement bien comment la liberté de presse est de plus en plus, au Québec, une expression vide de sens. Nous nous installons tranquillement dans un système soviétique où une même pensée hégémonique, la pensée capitaliste, domine l'ensemble de l'information. Il n'existe pas beaucoup de différences entre le parti unique et la concentration de la presse qui emprisonne maintenant le Québec, société occidentale où cette concentration est la plus élevée.

La presse n'est toujours que le reflet du degré de démocratie réelle d'un pays ou d'une société et force est d'avouer que nous vivons ici dans une demi-démocratie. C'est pour cela que s'est développé la «société civile» qui tente de redonner à la vie politique la liberté que la politique traditionnelle tente de nous enlever.

Dans les sociétés européennes, l'ensemble du spectre des idées politiques trouve moyen d'exister et de s'exprimer. On peut voter extrême gauche et extrême droite, centre ou socialiste en sachant que même minoritaire notre point de vue sera exprimé et que, parce que cautionné par sa légitimité démocratique, il atteindra la légitimité médiatique. Cela est dû à l'existence dans tous ces pays d'une forme quelconque de proportionnelle que le PQ nous promet depuis sa fondation mais qu'il refuse continuellement pour cause d'amour du pouvoir. Sur ce sujet, il n'existe pas de plus horrible menteur et de pire coupable.

La lutte pour la liberté d'information et la lutte pour la proportionnelle sont intrinsèquement liées. C'est le même combat pour la démocratie qui est la libre expression de l'ensemble des points de vue qui existent dans une société. Il est curieux que les médias regorgent d'analyses sur la catastrophique diminution du patrimoine naturel mais qu'ils soient absolument silencieux sur la dramatique disparition des idées différentes que l'on confine dans les rangs de la marginalité comme on parlerait d'aberrations naturelles. Serait-ce que les idées sont moins vitales que les molécules?

Le portrait démocratique du Québec n'est pas brillant. Deux empires de presse qui radotent les mêmes bêtises et encouragent les mêmes préjugés. Deux partis politiques qui n'ont de différence que la couleur de leur drapeau. A force de limiter le sens profond du choix, on l'interdit. Nous y sommes parvenus. Nous avons le choix entre l'indépendance et le fédéralisme. C'est le seul choix qu'on nous propose clairement. Mais sur l'école, sur la presse, sur l'hôpital, sur l'organisation de nos quartiers et de nos villes, sur la gestion des forêts et la menace des OGM, sur tout ce qui constitue notre vie réelle, nous n'avons de choix qu'entre un peu plus ou un peu moins de la même chose.

Les politiciens répondront qu'ils possèdent des mandats. Oui bien sûr, ils possèdent des mandats, mais des mandats qu'ils usent continuellement et qui rendent une bonne partie de leurs décisions illégitimes. Quel mandat pour la Zone de libre-échange des Amériques dont personne n'avait jamais entendu parler avant qu'elle nous tombe dessus comme un lourd nuage de gaz lacrymogène? Quel mandat pour priver les assistés sociaux et les personnes âgées de la gratuité des médicaments en instaurant l'assurance-médicaments? Quel mandat pour en tuer quelques-uns en passant? Quel mandat pour ne pas se préoccuper des OGM alors que la majorité de la population s'inquiète? Quel mandat pour accepter sans sourciller la globalisation de l'économie? Aucun mandat, rien.

Je me sens comme un réfugié politique dans mon propre pays. Je ne veux pas du premier ministre que j'ai, mais Chrétien est là pour toujours. Je voudrais voter à gauche au Québec mais il n'y a pas de gauche. En attendant la gauche, je voudrais m'informer mais il y a de moins en moins d'information. Je me sens rejeté, alors je marche à Québec et je me sens plus près de ceux qui attaquent le Sommet des Amériques que de ceux qui l'accueillent et qui n'ont pas plus de mandat que moi.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Valérie Dufour (général), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports), Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Dominique Reny, José Boileau, Éric Desrosiers, Pauline Gravel (scientifique), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque, Claude Turcotte, René Lewandowski; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornélière (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy (communis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslain Côté, Marlene Côté, Martin Fournier, Veronique Géraud, Anouk Hurburt, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yanick Martel, Olivier Zuida. PROMOTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable inscriptions), Hélène Gervais, Dominique Larivière, (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrrière, Caroline Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisjoly (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS



## HÉROS

SUITE DE LA PAGE 1

que M. Piché avait toujours été un héros? Les médias, justement, dont ce journal qui a contribué à alimenter l'ardeur médiatique.

Que peut faire un simple citoyen devant un tel déferlement? On l'ignore et l'histoire de M. Piché deviendra sûrement un cas d'école dans les cours de journalisme. Mais notre conseil demeure le même: ne devenez surtout pas un héros si vous ne tenez qu'à «cultiver votre jardin», comme disait Voltaire. Avec ou sans plants de pot...

## TUNNEL

La chaîne Historia diffusera prochainement des extraits de la série réalisée en 1963 par NBC News

SUITE DE LA PAGE 1

Le cinéaste a surtout basé son intrigue sur le témoignage d'un homme: Hasso Herschel (personnifié à l'écran par Heino Ferch), ce champion de natation allemand passé à l'Ouest qui coordonna dès 1961 l'érection du tunnel en question. «Le film repose beaucoup sur ses souvenirs», précise Roland Suso Richter, ainsi que sur ceux de deux autres compagnons d'aventure. Mais Hasso Herschel n'a jamais gardé contact avec eux par la suite. Ces hommes et ces femmes ont travaillé ensemble, coude à coude, plusieurs mois durant, bravant le danger, puis chacun est retourné à son existence. Les liens ont été coupés. Certains s'exilent. L'un d'eux est même actuellement professeur à Montréal. Ainsi va la vie.

Romancée, cette histoire? Roland Suso Richter assure que 90 % est pure vérité, mais qu'il ajouta une intrigue amoureuse entre le héros et une jeune femme engagée dans l'opération tunnel. Cela dit, un long métrage réclamait le feu vert de tous ceux qui participèrent à l'aventure. Certains refusèrent. D'où leur absence du film.

Quand le cinéaste parle du tournage, il revoit une dure épreuve. Tout le tunnel fut recréé dans les studios de Babelsberg mais il fallut le construire plus haut que nature. «Dans le vrai tunnel, à certains endroits les gens devaient ramper.» L'étréoussesse du couloir, même haussé pour les besoins de la cause, condamnait l'équipe technique, toujours courbée, à force contorsions. Les caméras furent placées dans d'étroites ouvertures. De quoi donner un mince aperçu des terribles conditions dans lesquelles travaillaient les vrais bâtisseurs.

Précisons que *Le Tunnel* fut d'abord en Allemagne une série télé. Financé en grande partie par le petit écran qui l'a diffusé en atteignant l'énorme audience de sept millions de spectateurs, le film n'a jamais gagné les cinémas en son pays. Tourné en scope, il a subi un montage différent pour la télé et gagna une demi-heure de plus au petit écran. Pour tout dire, les artisans du film espèrent que *Le Tunnel* fera bonne figure dans les festivals étrangers, ce qui l'aidera peut-être à sortir en salles dans son propre pays. L'Allemagne carbure surtout aux grosses comédies maison et bien des œuvres d'auteur ont peine à y trouver diffuseur.

Chez nous, à tout le moins, *Le Tunnel* atteint les grands écrans. Il sera lancé à l'automne de même que *Pour une poignée d'herbe* du même cinéaste, relatant le destin d'un enfant kurde entraîné à Hambourg par son oncle à se faire trafiquant de drogue. Par ailleurs, la chaîne Historia diffusera prochainement des extraits de la série réalisée en 1963 par NBC News filmant l'aventure en direct du fameux tunnel dont le cinéma recrée à FFM la terrible et émouvante aventure.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Contrat de vente 40012291 Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## CENTRALES

SUITE DE LA PAGE 1

production hydroélectrique dans son ensemble avec l'eau des pires projets connus. Il ne se contente pas de dire, non plus, que l'hydroélectricité est verte ou pas, comme l'affirment les antagonistes traditionnels dans ce domaine. Il est de la nouvelle approche qui soutient que chaque cas doit être jugé sur le fond, comme on commence à le faire avec les deux jeux de normes qui font présentement autorité, à son avis, soit la norme Ecologo canadienne (qu'Ottawa tarde à promulguer par décret) et les normes du Low Impact Hydro Power Institute, des États-Unis.

C'est en fonction de ces normes, dit-il, que les ouvrages québécois auraient de sérieuses difficultés à se classer. La norme Ecologo, dit-il, ne reconnaît pratiquement comme vertes que les centrales au fil de l'eau qui ne mettent en danger aucune espèce rare, vulnérable, menacée ou importante. La norme américaine met davantage l'accent, pour sa part, sur la protection des écosystèmes, dont elle vise à protéger l'intégrité à long terme.

Selon ces deux jeux de critères, dit-il, peu de «grands» ouvrages québécois pourraient se qualifier. Et, ajoute-t-il, plusieurs des nouvelles petites centrales n'y arriveraient pas non plus car les normes américaines, notamment, tiennent de plus en plus compte des impacts souvent très lourds et jusqu'ici méconnus de ces ouvrages qui avaient la faveur du public et des écologistes. Ces impacts, précise Philip Raphals, ont été découverts lors des évaluations environnementales requises pour le renouvellement des permis accordés aux petits et grands ouvrages américains, une pratique différente des permis quasi éternels accordés aux ouvrages d'ici.

«Dans le passé», explique Raphals, toute centrale en bas de 30 MW était considérée aux États-Unis comme produisant de l'énergie verte. Mais ce n'est plus le cas. Maintenant, les projets sont scrutés à la loupe pour déterminer s'ils satisfont à des critères précis.»

Le débit réservé, soit celui que le producteur doit laisser dans le tronçon de la rivière compris entre le barrage et la centrale, est un des critères les plus

stricts qui soient dans ces évaluations. Le Québec, qui vient de se doter des débits réservés les plus bas connus en Amérique, pourrait jouer un très vilain tour à l'image de son hydroélectricité sur le marché américain. Cette semaine, Pêches et Océans Canada entérinait un débit réservé pour le futur barrage de la Toulmoustou, qui se retrouve entre quatre et dix fois sous les normes de débit réservé généralement reconnues en Amérique.

L'étude de Philip Raphals démontre que la déréglementation à l'américaine est peu adaptée à la production hydroélectrique et qu'elle a finalement déplacé la «planification intégrée des ressources» (PIR) parce que le marché américain est dominé par la production thermique (pétrole, gaz et charbon). Cette conclusion amène le chercheur à conclure que non seulement la déréglementation à l'américaine ne convient pas au Québec mais que le Québec «a abandonné beaucoup trop vite la planification intégrée des ressources», qui va comme un gant à un marché dominé par un grand acteur comme Hydro-Québec et à l'hydroélectricité.

Cela convient tout particulièrement à l'hydroélectricité, dit-il, parce que cette forme de production exige une planification de long terme, de lourds apports de capitaux qu'on doit rembourser sur de longues périodes, des choix stratégiques avec lesquels on doit vivre par la suite. Le thermique, en comparaison, exige moins de capitaux, peut démarrer en quelques mois et s'accommoder plus facilement des aléas d'un marché déréglementé.

Par ailleurs, indique l'étude de Raphals, contrairement au cas du thermique, il est très difficile d'intégrer le coût des externalités dans celui de l'hydroélectricité. Certes, dit-il, l'électricité des grands barrages couvre le coût des mesures d'atténuation des impacts environnementaux. Mais ce coût n'englobe pas la perte de la rivière utilisée, du milieu sauvage soudainement ouvert à l'exploitation et de façon irréversible.

«Il n'y a, dit-il, qu'un mécanisme de planification intégrée qui permette de faire en sorte que le développement de nouveaux projets hydroélectriques se limite à

ceux qui sont vraiment dans l'intérêt public, compte tenu de leurs coûts réels et cachés, de leurs impacts et de leurs avantages.»

Or ce n'est plus le cas au Québec, note-t-il, car ce n'est plus un organisme indépendant comme la Régie de l'énergie qui fait ces grands choix énergétiques en fonction de leur rentabilité globale à long terme. Et ce n'est pas le marché qui décide, comme aux États-Unis, puisqu'il n'y a pas de marché ouvert ici. Hydro-Québec décide de tout.»

L'hydroélectricité, précise Raphals en résumant sa propre synthèse, a l'avantage de produire une énergie à faible coût. Elle offre aussi une grande flexibilité d'opération et n'émet pas d'oxydes d'azote, un gaz précurseur des pluies acides. Par contre, les barrages des pays tropicaux peuvent même émettre plus de gaz à effet de serre qu'une centrale thermique. Or ce n'est pas le cas des barrages nordiques comme les nôtres, dit-il. Mais leur contribution au réchauffement climatique n'est pas nul et il est même plus important qu'on ne le croit généralement.

L'hydroélectricité a par contre pour inconvénients, note Raphals, de frapper durement les écosystèmes locaux, d'amont jusqu'en aval, et d'attenter souvent à la qualité de la biodiversité à long terme en coupant les routes migratoires des poissons et en faisant disparaître des habitats terrestres névralgiques. Son développement s'est par ailleurs traduit par le désenclavement ou l'ouverture des derniers territoires sauvages et de leurs écosystèmes uniques. C'est aussi une énergie qui exige d'énormes capitaux. Et ses externalités ne sont généralement pas assumées par les producteurs et consommateurs dans les marchés concurrentiels.

Enfin, la mode de la déréglementation a fait en sorte que les gouvernements ont mis fin à l'étude publique et indépendante des grands choix stratégiques, de sorte, dit-il, que plus personne n'examine la pertinence d'opter, par exemple, entre trois barrages de 1000 MW ou un seul de 3000, ou entre plusieurs dizaines de tout petits ouvrages et un seul qui fournirait la même énergie et puissance.

## RACISME

SUITE DE LA PAGE 1

racisme, ce qui rend particulièrement blessante l'accusation d'un groupe ou d'un individu. Cela blesse notre orgueil, parce que peu d'entre nous se considèrent comme racistes», a-t-il déclaré.

M. Annan s'est attardé notamment sur la question israélo-palestinienne. Il a relevé que «l'abomination ultime» qu'est l'Holocauste dont ont été victimes les Juifs «ne doit jamais être oubliée ou minimisée» et qu'il est «compréhensible que beaucoup de Juifs ressentent très mal toute accusation de racisme contre l'État d'Israël, d'autant plus quand cela coïncide avec des attaques aveugles et totalement inacceptables contre des civils innocents». «Pour autant, a-t-il ajouté, nous ne pouvons pas attendre que les Palestiniens acceptent cela comme une raison pour ignorer les torts qui leur sont faits.»

La controverse entourant certains des thèmes qui doivent être discutés cette semaine a cependant entraîné le retrait de plusieurs acteurs importants. Parmi les absences les plus remarquées, le ministre canadien des Affaires étrangères, John Manley, s'est fait remplacer à la tête de la délégation canadienne par Hedy Fry, secrétaire d'État au multiculturalisme. La délégation américaine devra quant à elle composer sans le secrétaire d'État Collin Powell.

C'est précisément pour éviter de montrer du doigt certains pays et pour assurer la participation des pays occidentaux qui ont menacé de boycotter la conférence, que les sections les plus controversées du document final que seront appelés à signer les quelque 150 pays présents à Durban ont été retravaillées, et dans certains cas édulcorées.

## Peuples autochtones

Par exemple, le document sous sa forme actuelle accorde aux autochtones le statut de «peuples avec un s» que ces derniers réclament depuis plusieurs années. Cependant, l'un des paragraphes de la déclaration spécifie que l'utilisation des mots «peuples autochtones» dans le document n'a aucune implication légale internationale. «Ce qui importe le plus dans ce paragraphe, c'est l'introduction de «peuples avec un s», a déclaré Hedy Fry, en insistant sur les efforts faits par le Canada pour améliorer la situation des autochtones.

Les principaux intéressés ne sont toutefois pas d'accord avec ce raisonnement. Lors d'un panel auquel ont assisté, jeudi, plusieurs centaines de représentants d'organisations non gouvernemen-

tales, Matthew Coon Come, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Canada, a qualifié ce paragraphe d'«attaque raciste des Nations unies contre les peuples autochtones». Il a déploré que le gouvernement canadien n'insiste pas pour que ce paragraphe soit retiré du texte, et il a ajouté que les conditions de vie des autochtones du Canada étaient la «honte cachée» d'un pays qui s'érige en défenseur des droits de l'homme sur la scène internationale.

Pour éviter de froisser certains pays participant à la conférence, l'ébauche de déclaration contourne certains thèmes, dont celui des intouchables, les membres de la caste inférieure dans des pays tels que l'Inde, le Bangladesh et le Sri Lanka. Plus de 200 intouchables se sont rendus à Durban pour participer au Forum d'organisations non gouvernementales précédant la Conférence gouvernementale et pour témoigner des mauvais traitements dont ils sont victimes de la part des castes supérieures. Un rapport de l'organisation Human Rights Watch publié dans le cadre de la conférence décrit ce traitement comme étant «discriminatoire, cruel, inhumain et dégradant». Or, à la suite de l'intervention des pays concernés, le document final de la conférence ne fait nulle part mention de ce groupe.

En plus des tensions qui subsistent entre les gouvernements participants et les organisations non gouvernementales présentes à Durban, certaines sections de la déclaration ne font toujours pas l'objet d'un consensus entre les pays. Par exemple, les sections du document condamnant à mots couverts certaines pratiques d'Israël à l'endroit des Palestiniens, et contre lesquelles s'insurgent Israël, les États-Unis, le Canada ainsi que plusieurs autres pays occidentaux, font toujours partie du projet de déclaration. «Cette question ne figurera pas à l'ordre du jour», a pourtant affirmé la haut-commissaire aux droits de l'homme, Mary Robinson, lors d'un point de presse jeudi après-midi.

Mais pour le Canada, la menace persiste. «Nous trouvons la formulation de ces sections totalement inacceptable. Nous croyons que la Conférence n'est pas l'endroit adéquat pour discuter ces questions. Elles doivent être abordées au sein du Conseil de sécurité des Nations unies», a affirmé Hedy Fry. La secrétaire d'État au multiculturalisme a déclaré que la délégation canadienne serait très attentive aux développements sur ce front; elle a toutefois dit espérer que le débat israélo-palestinien ne monopoliserait pas la conférence.

## La police effectue huit arrestations et saisit de la drogue dans un rave

Sainte-Foy (PC) — Les policiers de Sainte-Foy ont saisi une bonne quantité de stupéfiants et de substances excitantes et arrêté huit personnes lors d'une visite surprise dans un party rave, hier.

Les policiers se sont présentés, vers 5h, dans une fête qui se déroulait dans un établissement de type after hour de Sainte-Foy.

Ils étaient munis d'un mandat de perquisition et de mandats d'arrestation après que des agents doubles se furent procuré des stupéfiants auprès de quelques trafiquants se trouvant dans ce club, qui a ouvert ses portes il y a huit mois.

«Il s'agit d'une intervention de notre unité de prévention, car nous savons qu'il y a beaucoup de jeunes, et même très jeunes, qui fréquentent cet établissement», a signalé le capitaine André Fillion, du Service de police de Sainte-Foy.

Les policiers ont saisi 116 pilules d'ecstasy, 110 pilules de speed, 45,6 grammes de marijuana, 62 sachets de poudre blanche qui pourrait être de la cocaïne, et six fioles de GHB, surnommé «la drogue du viol». Enfin, cinq fioles de kétamine, drogue récemment introduite sur le

marché nord-américain et souvent appelée Spécial K, ont été retrouvées. Elle ressemble au PCP, et peut même provoquer la paralysie chez ses utilisateurs.

Les huit personnes arrêtées sont âgées entre 17 et 31 ans. Une d'entre elles, Dominic Beaulieu, âgé de 22 ans, de Neufchatel, a déjà comparu pour possession simple de stupéfiants. Les autres, dont deux mineurs, devraient comparaître samedi sous des accusations de trafic ou possession de drogue.

La philosophie policière plaît tout à fait à l'un des neuf propriétaires du club, Frédéric Simard, qui a rencontré les médias hier matin. «Nous faisons nous-mêmes beaucoup de vérifications à l'entrée, nous fouillons les jeunes et nous saisissons l'alcool ou les substances illégales que nous trouvons sur eux», a-t-il indiqué.

«Il est certain que nous ne pouvons pas tout voir, surtout lorsqu'il s'agit de petites pilules», ajoute M. Simard. Le but de notre établissement est précisément de sortir de la rave des milieux underground, d'offrir une solution de rechange saine.»

## Sida: Roche accepte de baisser de 40 % le prix du Nelfinavit

Bâle, Suisse (AP) — Le laboratoire pharmaceutique suisse Roche a annoncé hier soir s'être mis d'accord avec le gouvernement brésilien pour baisser l'an prochain de 40 % le prix du Nelfinavit, principe actif d'un médicament fabriqué par le groupe Roche sous le nom de Viracept et destiné aux malades atteints du sida.

«Nous sommes heureux d'avoir conclu cet accord avec le ministre de la Santé, un accord qui est acceptable pour les deux parties au terme de négociations laborieuses», a déclaré Ernest Egli, président de la filiale brésilienne de Roche.

Cette décision rabaisse à 0,64 dollar l'unité le prix d'achat du Nelfinavit. «Avec l'accord, il est meilleur marché d'acheter à Roche plutôt que de produire [localement] le médicament», a réagi le ministre brésilien de la Santé, Jose Serra.

Selon un communiqué du laboratoire suisse, l'accord assurerait «les besoins de la plupart des médicaments anti-sida pour l'année 2002 par une importante baisse des prix profitable aux Brésiliens qui sont soignés par l'intermédiaire d'un programme du gouvernement».

Par ailleurs, le groupe pharmaceutique a annoncé qu'il comptait délocaliser au Brésil une partie de sa production dès l'année prochaine.

Cet accord survient une semaine après que le ministre brésilien de la Santé, Jose Serra, a annoncé son intention de produire localement une version générique du Nelfinavit.

Le ministre avait justifié la décision en expliquant que six mois de négociations n'avaient pas suffi pour convaincre le laboratoire Roche de baisser le prix du Viracept afin de permettre au Brésil de le redistribuer gratuitement à près de 203 000 malades atteints du sida. L'an dernier, les autorités brésiliennes avaient distribué du Viracept auprès de 90 000 patients.

En quatre ans, au Brésil, le nombre annuel de décès causés par le sida a chuté de 11 024 à 4136.

## Surveillance routière

(PC) — Les automobilistes devront redoubler de prudence durant le long week-end de la fête du Travail. La Sûreté du Québec intensifiera la surveillance en prolongeant les heures de relève de ses patrouilleurs. La Sûreté maintient normalement entre 350 et 400 patrouilleurs sur les routes, et ce nombre pourrait atteindre jusqu'à 600 durant certaines heures. L'an dernier, sept personnes ont perdu la vie et 185 autres ont été grièvement blessées durant le congé de la fête du Travail. Durant les sept premiers mois de cette année, le nombre de collisions mortelles a connu une baisse de 16 % par rapport à la moyenne de 1996 à 2000. Les trois principales causes de collisions mortelles sont la vitesse excessive, l'alcool au volant et le fait de suivre de trop près le véhicule qui précède.

Le Devoir ne sera pas publié lundi, jour de la fête du Travail. À mardi.